

Le centre de plein air de Sault-au-Mouton.

Photo Jean Didier Fessou

La base de plein air Les Goélands déplore l'absence de subventions

par **Jean Didier FESSOU**
RIVIERE-PEN-TECOTE — La base de plein air Les Goélands n'est pas subventionnée par le gouvernement du Québec pour deux raisons: d'abord parce que les intervenants du milieu ne s'entendent pas sur l'emplacement d'une base de plein air et, ensuite, parce que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ne dispose pas d'assez de fonds. En effet, cette année, le budget du MLCP affecté aux 16 bases de plein air réparties à travers le Québec, était de \$1,260,000.

Ces informations ont été confiées au SOLEIL par Mme Renée Saint-Cyr, agent de développement au ministère dont le titulaire est Lucien Lessard, député de Saguenay, et responsable du dossier des bases de plein air.

En ce qui concerne plus spécifiquement la première raison, Mme Renée Saint-Cyr devait expliquer:

"Il n'y a pas de place, dans la région Port-Cartier-Sept-Îles, pour deux bases de plein air. Or, les gens de Port-Cartier veulent la base des Goélands et les gens de Sept-Îles celle du Lac Rapid. Quand les intervenants du milieu se seront entendus, il sera plus facile au ministère de décider."

Deux poids, deux mesures

Actuellement, il y a trois bases de plein air sur la Côte-Nord: une à Sault-au-Mouton, Le Nord du Nord, une à Baie-Comeau, Le Mont Ti-Basse, et une à Rivière-Pentecôte. Les Goélands. Celle de Baie-Comeau est entièrement financée par la municipalité et bénéficie, occasionnellement, de subventions pour certains travaux d'équipement ou d'acquisitions de biens.

Restent donc, théoriquement, deux bases qui seraient éligibles aux subventions gouvernementales: Le Nord du Nord et Les Goélands. Seule celle de Sault-au-Mouton, Le Nord du Nord, bénéficie de largesses gouvernementales.

Situation qui fait dire à plusieurs intervenants du milieu: "Il y a deux poids, deux

mesures, selon que l'on est situé dans le comté de Duplessis ou dans le comté de Saguenay, le comté de Lucien Lessard, qui est très généreusement pourvu en subventions de toute sorte."

Le Nord du Nord

Dès 1969, le petit village de Sault-au-Mouton voyait s'ouvrir une auberge dont la clientèle se recrutait, et dont les activités étaient connues, à travers la province mais qui faisait bien "jaser" dans la région.

Dès les années 1973-1974, les responsables de l'auberge firent l'acquisition de matériel didactique pour la pratique du plein air et, en même temps, se rapprochèrent de la population de la région. Aujourd'hui, l'auberge n'existe plus. Elle a été transformée en centre de plein air, Le Nord du Nord, et se consacre en priorité aux gens de la région. Toutefois, son excellente réputation lui a acquis une clientèle qui se recrute encore à la grandeur de la province.

Dirigée par le conseil d'administration du Conseil régional des loisirs, présidé par M. Pierre Lafrenière, Le Nord du Nord emploie cinq permanents dirigés par M. Jacques Pelletier.

Ouverte à "tout vent", c'est-à-dire à tout le monde, cette base ne fonctionne pas à partir d'un membership et, au contraire, cherche à s'auto-financer par les services qu'elle offre aux usagers. Cette année, son budget se chiffre à \$213,000. Le Nord du Nord avait demandé une subvention de \$72,525 au MLCP et a reçu \$72,320, soit 33,9 pour 100 de son financement.

Les Goélands

Sise aux confins des municipalités de Port-Cartier et de Rivière-Pentecôte, la base de plein air Les Goélands a été fondée en septembre 1974. Depuis trois ans, cette base a réussi à compléter certains travaux d'aménagement et d'infrastructure grâce à des projets Canada au travail qui ont totalisé la somme de \$300,000, qui ont créé sept emplois et qui achevent au

mois de novembre prochain.

Fonctionnant sur le même principe que Le Nord du Nord, la base portcartoise est dirigée par un conseil d'administration présidée par M. Fernand Prud'homme. Outre les contributions fédérales par le biais des Canada au travail, les dirigeants de la base peuvent compter sur des subventions en provenance de la ville de Port-Cartier et des entreprises installées dans la région.

Le dernier budget de fonctionnement s'élevait à \$123,000 et, sur cette somme, \$82,000 provenaient du gou-

vernement fédéral et \$41,000 de contributions locales et des usagers.

Une base régionale

Depuis trois ans, une entente Canada-Québec sur le développement touristique prévoit un montant de \$613,000, disponible au Fonds de développement régional, pour établir une base de plein air régionale sur la Côte-Nord. Cet argent ne peut servir qu'à des travaux d'infrastructure et est fourni par Ottawa, 60 pour 100, et Québec, 40 pour 100. L'entente viendra à échéance le 31 mars 1983.

Le Nord du Nord et Les Goélands estiment chacune pouvoir être éligibles à ce programme. Eventuellement, et compte tenu des particularités propres à la Côte-Nord, les dirigeants des deux bases estiment qu'il y a de la place pour deux bases régionales.

De son côté, le gouvernement du Québec répond qu'il n'a pas de fonds pour subventionner deux bases d'une part, et qu'aucun dossier n'existe qui permettrait de démontrer que les intervenants du plein air dans la région s'entendent pour démontrer le besoin d'un

équipement, d'autre part.

En plus des intervenants du milieu, le Conseil régional de développement de la Côte-Nord s'est saisi du dossier et s'apprête à mettre au point une stratégie d'intervention et d'action qui permettrait de faire évoluer le dossier.

De plus, le CRD entend bien inciter les responsables de la concertation du milieu du plein air à produire une étude qui permettrait d'utiliser les fonds disponibles dans le cadre de l'entente Canada-Québec avant que la région ne les perde définitivement.

Iles de la Madeleine Léonard et de Bané loin d'une entente

(PC) — Le contentieux Québec-Ottawa sur le développement économique des îles de la Madeleine ne semble pas près de prendre fin, surtout dans cette période pré-électorale au Québec.

Mercredi encore, le ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), M. Jacques Léonard, expédiait une lettre au ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, dans laquelle il déplorait les orientations qu'a décidé de donner le fédéral pour améliorer l'économie des îles.

M. Léonard reproche encore à Ottawa d'avoir préféré d'autres moyens que le développement de la mine de sel, projet que caressait le gouvernement du Québec avec la participation souhaitée du fédéral et vivement attendu par les Madelinots.

Dans sa lettre du 10 septembre, en réponse à celle de M. de Bané en date du 16 juillet, le ministre québécois exprime sa "surprise" et son "inquiétude" face au comportement du gouvernement central dans ce dossier.

"D'une part, ma surprise tient au fait que vous nous proposez des interventions aux îles dans des

secteurs qui sont soit déjà inclus dans des ententes que nous avons signées avec votre ministère ou encore en instance d'approbation de votre part comme celui des pêches maritimes", écrit M. Léonard à M. de Bané.

"D'autre part, mon inquiétude vient du refus de votre ministère d'intervenir dans la mine de sel aux îles de la Madeleine et que ce type de refus et la motivation qui le sous-tend puissent s'étendre à d'autres projets actuellement en négociation.

"Dans ce contexte, je souhaite la signature de l'amendement des pêches maritimes dans les plus brefs délais possibles afin de ne pas pénaliser la population des îles et celle des autres régions maritimes du Québec", poursuit M. Léonard.

Le ministre québécois rappelle que les orientations de développement économique du territoire du Québec ont toujours été la responsabilité du gouvernement québécois.

A cet égard, ajoute-t-il, il est toujours "délicat" de promouvoir des projets de développement qui ne seraient pas issus d'une volonté des populations locales, des municipalités et du gouvernement du Québec.



Venez nous voir pour un beau choix.

Jacques Langlois
LUNETTES

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086
LIMOILOU: 475, 3e Avenue 523-6690
BEAUPORT: 737, av. Royale 661-0384

Inter Union

580, GRANDE-ALLÉE EST, SUITE 406
QUÉBEC G1R 2K2 - TEL.: 529-1381

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES POUR PERSONNES SEULES

Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos présentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de discouffées, de cocktail sont superficielles et mènent trop souvent à des aventures sans lendemain.

Où aller pour enfin rencontrer l'âme sœur?

C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER UNION, pour aider à se trouver ceux qui peuvent se plaire, s'entendre, se comprendre, AIMER ET ÊTRE AIMÉS.

INTER UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa haute moralité, sa discrétion et toute agresseur et son efficacité.

Tous les âges, professions et toute région sont représentés chez INTER UNION.

Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers.

SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30

RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

Nom _____ Age _____ Tél. _____

Profession _____

Statut: Célibataire _____ Divorcé _____ Veuf(ve) _____

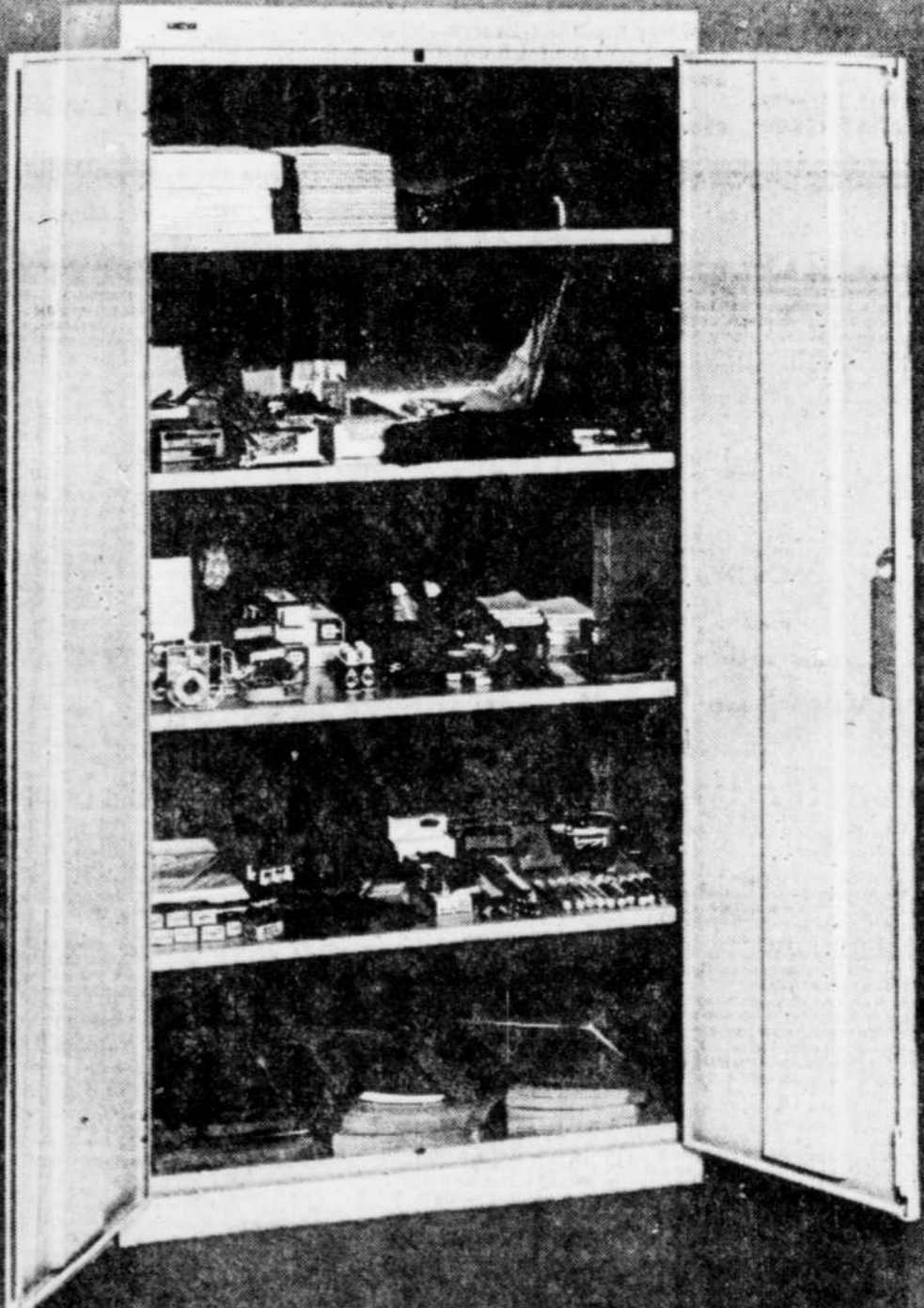
Adresse _____ Ville _____

Code postal _____

529-1381

Saguenay-Lac-St-Jean Bas-du-Fléuve

LE MAGASINIER L.I.M.A.



UN RABAIS DE \$250.50
Vous débutez en affaires! Vous êtes déjà en affaires!

Le MAGASINIER, une armoire indispensable au bon fonctionnement de votre bureau.

Le MAGASINIER, planifié par les spécialistes de L.I.M.A., renferme toutes les fournitures de bureau dont vous avez couramment besoin.

Le MAGASINIER vous offre un système d'inventaire automatique qui vous permettra d'avoir sous la main - tout le nécessaire - tout le temps!

Valeur de l'armoire: 202.00 \$
Valeur du contenu: 548.00 \$
Total: 750.00 \$
Rabais 33 1/3%: 250.50 \$
LE TOUT: 499.50 \$

LIBRAIRIE L.I.M.A. INC.
J.E. RICHARD
825, av. St-Jean-Baptiste
Québec, (QC) Tél.: (418) 872-6000
G2E 8B7
Angle boul. Hamel et Henri IV

...toujours le plus serviable.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
871, 3e St., Limoilou, Québec

PAYSAGISTE PEPINIERISTE
estimation gratuite

PLANI-VERT inc.
833-3323

CENTRES-DIEU
Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière. Un prêtre est à votre service.

Place Laurier, 851-2058
Place Fleur de Lys, 523-8222
Place Québec, 525-4015
Galerie Chagnon, 228-7545
Carrefour St-Georges, 837-5484

Pensée du jour
"Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un!"
(La Bruyère)

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914 ou
871-0355

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF - VENDREDI
\$100,000

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

8	10	12	13	17	29
6 SUR 6	1	LOTS \$179,800.00		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
5 SUR 6	112	\$1,444.80		21	
4 SUR 6	5462	\$82.30		VENTES TOTALES: \$1,872,912.	
3 SUR 6+	5	\$21,576.00			

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

TIRAGE: 124
12 sept. 1980

NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLET 205229	3 GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES 05229	28 GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES 5229	287 GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES 229	2862 GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES 29	28620 GAGNANTS DE 5\$

LE QUÉBEC RÉGIONAL Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie Saint-Paul · La Malbaie · Beauceville · Sainte-Marie

Autoroute de l'Amiante

La région n'abandonnera pas la lutte

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Rendue publique vendredi dernier, l'étude du ministère québécois des Transports recommandant la reféction de la route 265 comme solution de rechange au projet de construction d'une autoroute pour relier la région de l'Amiante à la route transcanadienne 20 a déçu tout le monde dans le milieu. Cependant, elle n'a découragé personne à poursuivre la lutte. Le dossier est loin d'être fermé. La région réclame rien d'autre qu'une voie rapide directe pour assurer son développement économique.

Les choses n'en resteront pas là! Ça va brasser! Dans un premier temps, le ministre Denis de Belleval va être sensible au projet. D'ici un mois, il va recevoir 10,000 lettres de citoyens et d'organismes publics et socio-économiques du milieu réclamant

"l'autoroute de l'Amiante". La Chambre de commerce de Thetford qui parraine cette initiative, distribuera 10,000 macarons "Oui, nous la voulons notre voie rapide".

Le climat est à l'optimisme. M. de Belleval a déjà dit que le rapport de ses fonctionnaires n'était qu'un document de travail et qu'il attendait les réactions du milieu avant de prendre une décision.

Par ailleurs, le député du comté de Frontenac, M. Gilles Grégoire, a déclaré que le ministre d'Etat à l'aménagement du territoire, M. Jacques Léonard, accepterait d'inclure "l'autoroute de l'Amiante" dans le cadre d'un projet d'entente entre les gouvernements fédéral et provincial en vertu duquel le gouvernement central assumerait 60 pour 100 du coût des travaux. "Des ententes auxiliaires touchant la voirie ont été conclues pour des projets qui ont nécessité des investissements de \$455

millions au cours des trois dernières années. La région de l'Amiante n'a rien reçu. C'est notre tour maintenant", a-t-il dit.

Le député Grégoire s'étonne que la Beauce ait obtenu une autoroute de 90 milles qui coûtera \$165 millions, alors que le ministère hésite à donner à la région de l'Amiante une voie rapide de 30 milles dont la construction entraînerait des dépenses de \$60 à \$70 millions. "Pourant, a-t-il fait remarquer en reprenant une constatation faite par la Société économique de la région de l'Amiante (SERA), la valeur globale réelle des expéditions entrant et sortant dans la région de l'Amiante a atteint \$700 millions en 1979 en comparaison de \$600 millions en Beauce.

Selon le député péquiste de Frontenac, le gouvernement québécois ne doit pas hésiter à investir dans la construction d'une autoroute s'il a vraiment confiance en sa po-

litique de l'amiante. L'industrie de la transformation de l'amiante est appelée à prendre un essor important dans la région. Selon des informations qu'il dit avoir obtenues auprès de la Société nationale de l'amiante (SNA) qui a son siège social à Thetford, M. Grégoire a révélé que la SNA prévoyait expédier 210,000 tonnes de produits (60,000 tonnes de magnésium et 150,000 d'agrégats légers) au cours des cinq prochaines années et 500,000 tonnes d'ici huit ans.

Par ailleurs, la SERA reproche aux fonctionnaires du gouvernement de n'avoir tenu compte d'aucune prospection économique dans leur rapport advenant que l'autoroute soit construite. Elle réclame la voie rapide au nom de la justice redistributive. Selon l'organisme, cette considération mérite d'être retenue.

A titre d'exemple, selon la SERA, l'ensemble de l'industrie de l'amiante au Québec a payé au gouvernement québécois \$105 millions en droits miniers depuis 1970, dont \$20,174,008 en 1979, soit plus que tout autre secteur minier.

Selon la SERA, le temps presse. Le projet de l'autoroute doit être réalisé d'ici deux ans. L'expérience passée a démontré que le cheminement et la concrétisation d'un tel projet nécessitent un délai de 14 ans.

La voie rapide permettrait aux entreprises régionales de consolider leurs assises et d'être plus concurrentielles sur les marchés extérieurs en épargnant entre \$700,000 et \$1 million en frais de transport.

Le moulin de la Chevrotière est maintenant ouvert

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

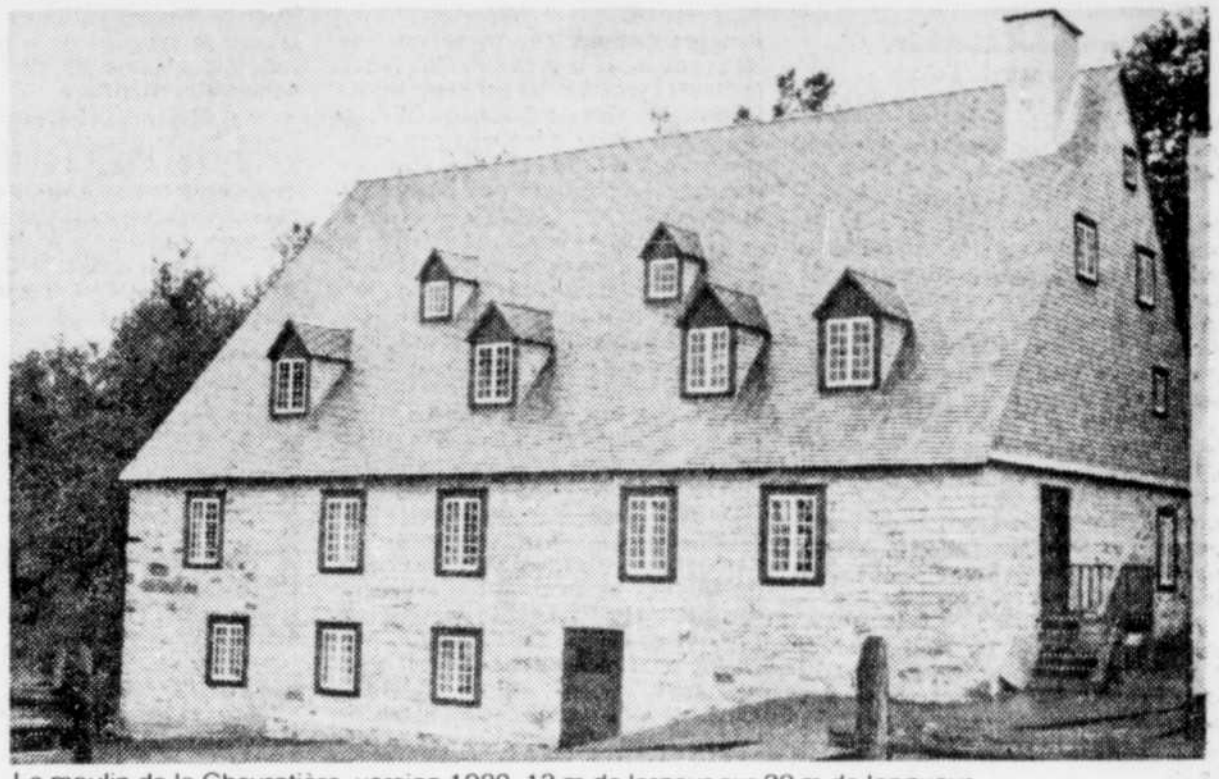
DESCHAMBAULT — Le moulin de la Chevrotière sis sur l'ancien chemin du Roy à Deschambault ouvrait officiellement ses portes. Plusieurs invités se pressaient autour de l'imposant bâtiment construit en 1802 et classé monument historique en décembre 1976 tandis que le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Gérard Frigon, témoignait de la solidarité des intervenants dans cette réalisation.

En effet, le vieux moulin de la Chevrotière, sauvegardé, restauré et aménagé, constitue une expérience unique marquant à la fois l'aboutissement d'un long mécanisme de mise en valeur et le fruit de 3 ans d'efforts concertés entre la municipalité du village de Deschambault, la Corporation du moulin de la Chevrotière et le ministère des Affaires culturelles. Jadis, abandonné, pillé, détesté de son mécanisme et livré aux intempéries, le moulin est finalement sauvé de justesse grâce à l'entente tripartite conclue en 1978, l'Etat débloque les fonds nécessaires pour permettre à la municipalité d'acquiescer le bâtiment et sa dépendance et entreprendre sa restauration. La Corporation du moulin de la Chevrotière, fondée en 1975, administra les travaux réalisés par des gens du milieu. Selon M. Paul Arès, directeur du projet, celle-ci voulait recycler le moulin en lui prêtant une vocation qui saurait animer, stimuler et impliquer la population dans la réintégration d'un monument historique dans son milieu.

D'une pierre deux coups C'est ainsi, que la municipalité embauche ses propres menuisiers, maçons, tailleurs de pierre, charpentiers et apprentis, ravivés de pouvoir s'exprimer dans leurs métiers traditionnels à travers cette expérience unique. Pour le village, cela réduit un taux de chômage déjà élevé, et sensibilise la communauté à la conservation de son patrimoine. Toutefois, cette initiative a causé quelques problèmes à la municipalité, talonnée durant plusieurs mois par l'Office de la construction du Québec. Celui-ci contestait le droit de Deschambault d'entreprendre la restauration du moulin. Cette lutte pris fin avec l'abandon des poursuites entamées par l'office.

Au cours des trois années de travaux, 14 emplois étaient créés et le ministère des Affaires culturelles investissait au total \$1,026,522 dans la restauration du bâtiment. Ainsi, les études préliminaires grueaient \$341,616, la restauration \$519,894, et l'aménagement du terrain \$146,512. Aujourd'hui, il ne reste à réaliser que la seconde étape de la troisième phase du projet, c'est-à-dire la restauration de la coque du moulin, le tout premier à être construit sur cette seigneurie et qui sert de dépendance.

Vocation Fidèle à sa vocation, le moulin de la Chevrotière dispensera dès novembre 1980 des cours en menuiserie de restauration, permettant aux apprentis de se familiariser avec les techniques anciennes de travail du bois et la technologie contemporaine. Conçue en collaboration avec la Commission scolaire régionale Tardivel et la Commission de formation professionnelle, la session sera probablement suivie d'une autre en 1981. Cette



Le moulin de la Chevrotière, version 1980, 13 m de largeur sur 20 m de longueur.

première étape laisse présager l'établissement d'un futur centre de formation en métiers traditionnels avec statut d'école privée. En attendant, le moulin expose en permanence dans ses vastes salles remodelées des pièces de collection accessibles au public tous les jours de 9h à 14h30.

Construit entre 1802 et 1806 pour le compte du seigneur Joseph-Marie Chavigny de la Chevrotière, le moulin servait à moudre les grains des habitants de la seigneurie, jusqu'à ce qu'on y aménage en 1920 un moulin à scie. Passé entre les mains de plusieurs propriétaires entre-temps, il cesse finalement toute activité en 1955. Enfin, la municipalité de Deschambault l'achète en août 1978, grâce à une subvention de \$35,000 du ministère des Affaires culturelles. D'autres édifices de Deschambault sont centenaires: le vieux presbytère, la maison de la veuve Groleau, le magasin général et le manoir de l'île.



Venez nous voir pour un beau choix.

Jacques Langlois
LUNETTES

HAUTE-VILLE: LIMOILOU: BEAUPORT:
Hôtel-Dieu 475, 3e 737, av.
de Québec Avenue Royale
694-5086 523-6690 661-0384

Inter-Union

580, GRANDE-ALLÉE EST, SUITE 405
QUÉBEC G1R 2K2 - TEL.: 529-1381

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES
POUR PERSONNES SEULES



Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos préoccupations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de discothèques, de cocktail sont superficielles et mènent trop souvent à des aventures sans lendemain.

De aller pour aller rencontrer l'être idéal? C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER-UNION, pour aider à se trouver ceux qui peuvent se plaindre, s'écouter, se comprendre, aimer et être aimés.

INTER-UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion à toute époque et son efficacité.

Tous les âges, professions et toute région sont représentés chez INTER-UNION. Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers.

SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30
RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

Nom: _____ Age: _____ Tél.: _____
Profession: _____
Statut: _____ Célibataire _____ Divorcé _____ Veuf(ve) _____
Adresse: _____ Ville: _____
Code postal: _____

529-1381
Saguenay-Lac-Saint-Jean Bas-du-Fleuve

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
971, 3e Av., Limoilou, Québec

PAYSAGISTE PEPINIERISTE
estimation gratuite
PLANI-VERT inc.
833-3323

CENTRES-DIEU
Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière... Un prêtre est à votre service.
Place Laurier, 651-2059
Place Fleur de Lys, 523-9822
Place Québec, 525-4015
Galerie Chagnon, 228-7545
Carrefour St-Georges, 837-5484

Pensée du jour
"Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un!"
(La Bruyère)
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914 ou 871-0355

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF - VENDREDI
\$100,000

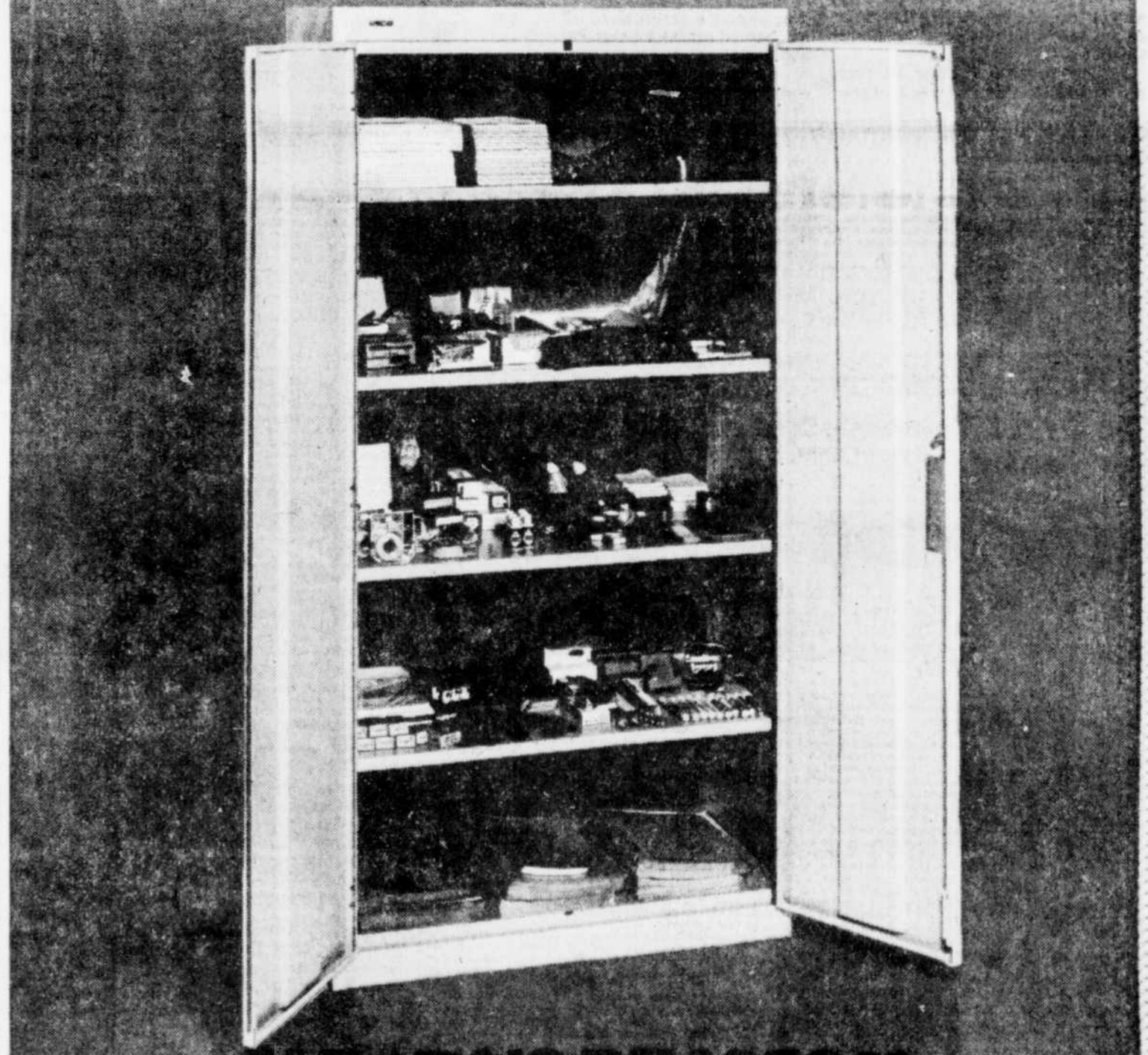
NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE			
8	10	12	13
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	LOTS \$179,800.00	
5 SUR 6	112	\$1,444.80	
4 SUR 6	5462	\$82.30	
5 SUR 6+	5	\$21,576.00	
		N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
		21	
		VENTES TOTALES:	\$1,872,912.

TIRAGE: 124
12 sept. 1980

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
205229	3	GAGNANTS DE 50 000\$
05229	28	GAGNANTS DE 5 000\$
5229	287	GAGNANTS DE 250\$
229	2862	GAGNANTS DE 50\$
29	28620	GAGNANTS DE 5\$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

LE MAGASINIER L.I.M.A.



MAINTENANT DES RABAIS DE \$250.00
Vous débutez en affaires? Vous êtes déjà en affaires!

Le MAGASINIER, une armée indispensable au bon fonctionnement de votre bureau.

Le MAGASINIER, planifié par les spécialistes de L.I.M.A., renferme toutes les fournitures de bureau dont vous avez couramment besoin.

Le MAGASINIER vous offre un système d'inventaire automatique qui vous permettra d'avoir sous la main - tout le nécessaire - tout le temps!

Valeur de l'armoire:	262,00 \$
Valeur du contenu:	548,00
Total:	750,00
Rabais 33 1/3%:	250,50
LE TOUT:	499,50 \$

LIBRAIRIE L.I.M.A. INC.
J.E. RICHARD
825, av. St-Jean, Baptiste
Québec, (Q.C.) Tél.: (418) 872-6000
GRÉ 5B7
Angle boul. Harnel et Henri IV

...toujours le plus serviable.

Desjardins: 2 nouveaux sièges sociaux

par **Andrée ROY**

C'est en affirmant que la construction de cet immeuble symbolisait le dynamisme du mouvement coopératif et, plus particulièrement la crédibilité du Mouvement Desjardins auprès de la collectivité québécoise que M. Alfred Rouleau a souligné, samedi après-midi, l'inauguration du siège social de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec à Lévis.

L'allocation du président de la confédération était suivie immédiatement par celle de M. Jean-Marie Ouellet, président de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, dont le siège social a été construit en même temps

que celui de la confédération et inauguré conjointement, devant quelque 600 invités, dont le ministre québécois des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Guy Joron.

Les deux immeubles de type modulaire, le premier érigé au coût de \$7.3 millions environ, le deuxième pour quelque \$7.5 millions, sont situés l'un en face de l'autre à la Cité Desjardins, 100 avenue des Commandeurs, à Lévis. Leur conception modulaire tient compte d'une expansion future. L'aménagement intérieur des deux immeubles a été réalisé avec un souci de conservation de l'énergie et l'utilisation fonctionnelle de l'espace. Ces principes, alliés au fait que la

confédération et l'union ont concerté leur action en faisant construire simultanément leur siège social, auraient eu pour effet de produire des économies d'échelle importantes, tant au niveau des services professionnels, des travaux de construction que de l'achat des matériaux, affirmait samedi M. Alfred Rouleau.

Personnel consulté

L'aménagement intérieur de l'immeuble de la confédération doit beaucoup aux résultats d'un sondage réalisé auprès des employés de la maison avant même le début des travaux. Quelque 900 employés travaillent à la confédération, tandis

que l'union en compte environ 335, pour assurer les services de ses 330 caisses populaires affiliées.

Le sondage préalable a indiqué que les employés de la confédération privilégiaient un cadre de travail paysager, avec beaucoup de plantes et d'éclairage naturel. L'aménagement conventionnel des bu-

reaux a été réservé aux cadres, qui travailleront dans des bureaux fermés.

A tous les étages, tableaux et oeuvres d'art viennent éclairer et agréer le milieu de travail. Ces oeuvres d'art ont été choisies par un comité mis sur pied à cette fin. Elles viendront enrichir la collection Des-

jardins, nouvellement créée.

Au dire de certains employés rencontrés par LE SOLEIL samedi, "il sera certainement plus agréable de travailler dans pareil environnement que serrés dans cinq lieux de travail différents dans Lévis", dont le 150 des Commandeurs, devenu par trop exigü.



Le Soleil, Jacques Deschênes



Le Soleil, Jacques Deschênes

Dans le hall d'entrée du siège social de la Confédération des caisses Desjardins, une murale de terre de grès et de béton intitulée "Jardins éternels". L'auteur, Suzanne Gravel, a voulu démontrer le "besoin profond de chaque individu de créer des univers nouveaux et des modes de vie davantage fertiles".

M. Alfred Rouleau, alors qu'il dévoilait, samedi, une plaque de bronze portant les noms des administrateurs actuels de la Confédération des caisses pop et d'économie Desjardins, lors de l'inauguration de son siège social à Lévis. Témoins de la scène, Mgr Jean-Paul Labrie, le maire de Lévis M. Vincent F. Chagnon, et le ministre québécois des Institutions financières, M. Guy Joron.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le président du Mouvement Desjardins, M. Rouleau.



Venez nous voir pour un beau choix.

Jacques Langlois
LUNETTES

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086
LIMOILOU: 475, 3e Avenue 523-6690
BEAUPORT: 737, av. Royale 661-0384

Inter Union

580, GRANDE-ALLÉE EST, SUITE 406
QUÉBEC G1R 2K2 - TEL.: 529-1381

SOCIÉTÉ DE RENCONTRES
POUR PERSONNES SEULES



Un problème moderne: la solitude au milieu des autres

La vie trépidante d'aujourd'hui réduit votre disponibilité. Vos fréquentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez. Les rencontres de distractions, de sociétés sont superficielles et souvent trop souvent à des rencontres sans lendemain.

Qu'attendez-vous pour rencontrer l'être idéal? C'est pour résoudre un problème moderne que nous avons fondé INTER UNION, pour aider à se trouver ceux qui peuvent se plaindre, s'entendre, se comprendre, AIMER ET ÊTRE AIMÉS.

INTER UNION est une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion à toute épreuve et son efficacité.

Tous les âges, professions et toute région sont représentés chez INTER UNION.

Venez en toute simplicité consulter un de nos conseillers.

SERVICE PERSONNALISÉ ET CONFIDENTIEL

Ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 20h30

RENSEIGNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

Nom: _____ Age: _____ Tél: _____

Profession: _____

Statut: _____ Célibataire _____ Divorcé _____ Veuf(ve) _____

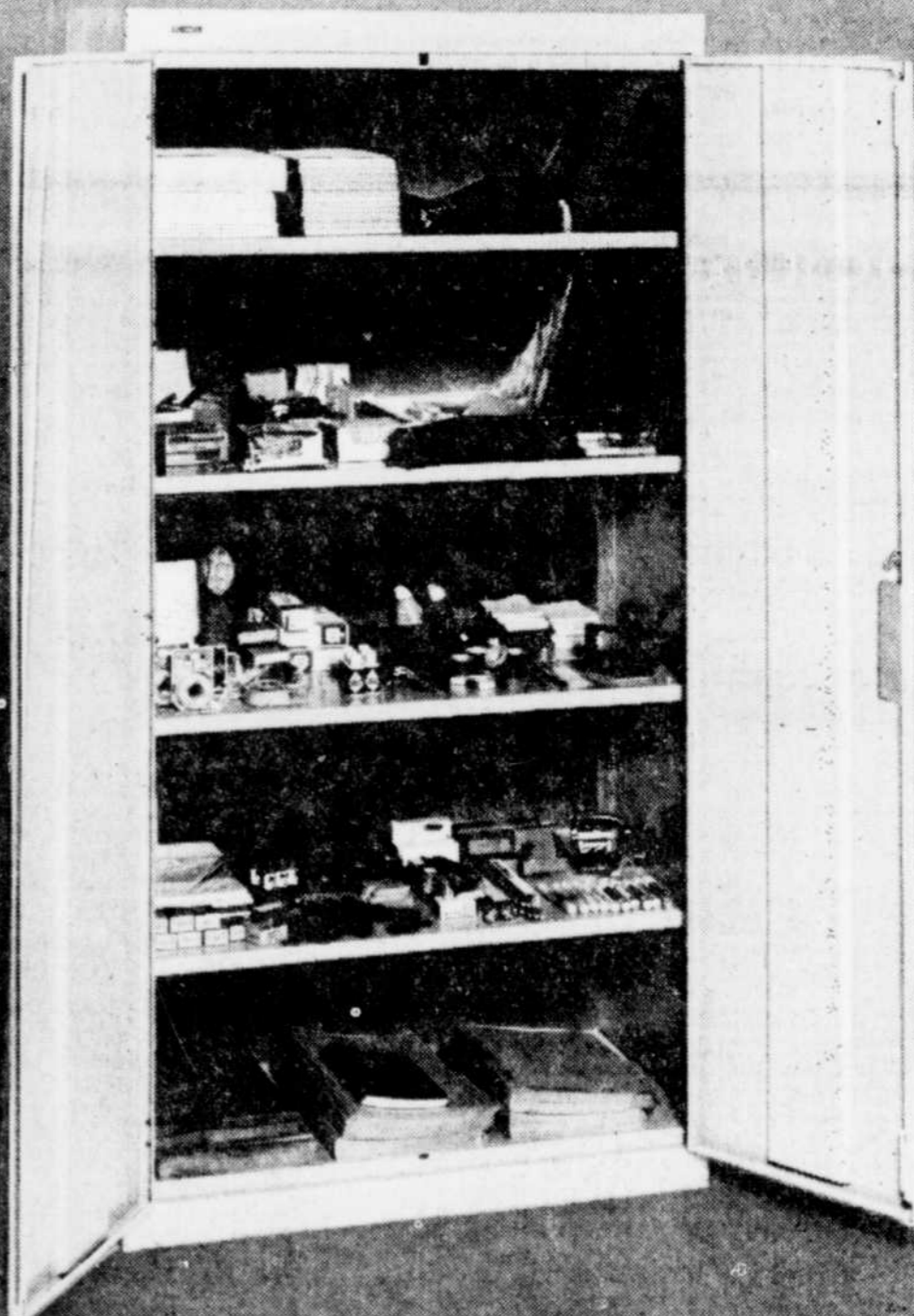
Adresse: _____ Ville: _____

Code postal: _____

529-1381

Saguenay-Lac-Saint-Jean Bas-du-Fleuve

LE MAGASINIER L.I.M.A.



UN RABAIS DE \$250.50
Vous débutez en affaires! Vous êtes déjà en affaires!

Le MAGASINIER, une armoire indispensable au bon fonctionnement de votre bureau.

Le MAGASINIER, planifié par les spécialistes de L.I.M.A., renferme toutes les fournitures de bureau dont vous avez couramment besoin.

Le MAGASINIER vous offre un système d'inventaire automatique qui vous permettra d'avoir sous la main - tout le nécessaire - tout le temps!

Valeur de l'armoire	202.00 \$
Valeur du contenu	548.00
Total	750.00
Rabais 33.1%	250.50
LE TOUT	499.50 \$

LIBRAIRIE L.I.M.A. INC.
J.E. RICHARD
825, ave St-Jean-Baptiste
Québec, (QC) Tel.: (418) 872-6000
G2E 5B7
Angle boul. Harnet et Henri IV

...toujours le plus serviable.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
371, 3e Av., Limoilou, Québec

PAYSAGISTE PEPINIERISTE
estimation gratuite
PLANI-VERT inc.
833-3323

CENTRES-DIEU
Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière. Un prétre est à votre service
Place Laurier, 551-2058
Place Fleur de Lys, 523-9822
Place Québec, 525-8015
Galerie Chagnon, 228-7545
Carrefour St-Georges, 837-5484

Pensée du jour
"Qu'il est difficile d'être content de quelqu'un!"
(La Bruyère)
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914 ou
871-0355

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF - VENDRE
\$100,000

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

8	10	12	13	17	29
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	LOTS \$179,800.00	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ 21		
5 SUR 6	112	\$1,444.80	VENTES TOTALES: \$1,872,912.		
4 SUR 6	5462	\$82.30			
5 SUR 6+	5	\$21,576.00			

TIRAGE: 124
12 sept. 1980

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
5 CHIFFRES	205229	3 GAGNANTS DE 50 000\$
4 CHIFFRES	05229	28 GAGNANTS DE 5 000\$
3 CHIFFRES	5229	287 GAGNANTS DE 250\$
2 CHIFFRES	229	2862 GAGNANTS DE 50\$
	29	28620 GAGNANTS DE 5\$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BILODEAU (André)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 13 septembre, à l'âge de 55 ans, est décédé Monsieur André Bilodeau, acheteur chez Chico, époux de dame Julieanne Donfut. Il demeurait au 1145 avenue Belvédère, Québec. Il ne sera pas exposé, cependant en présence du corps, un service sera chanté le 16 septembre 1980, à 14h en l'église des Sts-Martyrs canadiens et l'inhumation se fera au cimetière de Giffard sous la direction de Lépine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille: Line, sa belle-mère: Mme Josephine Donfut; son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: de Montréal M. et Mme Louis Bilodeau (Marthe Archer), de Neuville M. et Mme Jean-Paul Grenier (Madeleine), de Montréal M. Monique Thoeni, M. et Mme Jean Donfut, M. et Mme Jacques Donfut, M. et Mme Marc Duly, Mme André Raymond et Mme Madeleine Donfut, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église une (1) heure avant le service. Toute offrande ou don peut être envoyé à la Société canadienne du cancer 575 boulevard St-Cyrille ouest. Pour renseignements: 529-3371. 641351

BISSONNETTE (Dr J. Eugène)



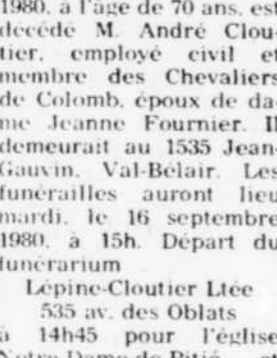
À Québec le 13 septembre 1980, à l'âge de 88 ans et 6 mois est décédé après une courte maladie, Dr J. Eugène Bissonnette, il fut médecin-praticien pendant plus de cinquante (50) ans dans le quartier St-Sauveur, ancien gouverneur du Collège des médecins de la province de Québec, l'un des fondateurs et ancien président du Conseil d'administration de l'Hôpital Christ-Roi, membre de la Commission de la capitale fédérale, ancien député fédéral du comté de Québec-Ouest. Époux de dame Maud McClish. Il demeurait au 165, Grande-Allee est, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre 1980 à 10h45. Départ du Funerarium Lépine-Cloutier Ltee 300, chemin Ste-Foy à 10h30 pour l'église du Sacre-Coeur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses oncles et belles-filles M. et Mme Jean-Paul Cloutier (Cécile), Dr et Mme Jean-Paul Bissonnette (Louise Simard), M. et Mme Jean-H. Gagné (Rita), M. et Mme Jacques Bissonnette (Lorraine Brassard), Mme Edith Duguay Bissonnette, ses petits-enfants: Jean, Clément, Christian, professeur, et Charles, Eugène Bergeron, Marie, Danielle, Michel, comptable, M. et Mme André Lambert (Madeleine Bissonnette), Jean Bissonnette, M. et Mme Robert Langevin (Maud Gagné), Anne Gagné, m.d., M. et Mme Stuart Hepburn (Paule Gagné), professeur, Jean-Martin, M. Martin R., Vincent, Rita-Rose et Joan Gagné, Lise, Lucie, et Guy Duguay-Bissonnette, Benoit, Patrice et Catherine Bissonnette, ses arrière-petits-enfants: Yannik et Hugo Bergeron, Jean-Gabriel Lambert, Valérie Langevin, Marie-Soleil Bergeron, son frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Wilbrod Bissonnette, Ste-Claire de Dorchester, Mme Albert Soucy (Marguerite), sœur Jeanne Bissonnette, Augustine de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. et Mme Joseph Dulude (Genevieve), Mme J. Hilarie Bissonnette, Mme Fortin et Bissonnette, M. et Mme Roger Fortier

BOURGEOIS (Albert)



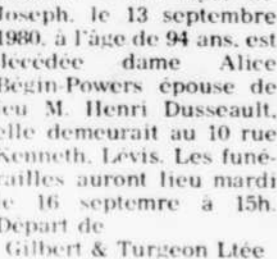
À Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Albert Bourgeois, retraité de l'Impérial Tobacco, époux de dame Emilienne Isabelle. Il demeurait au 110 rue Arago est. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre, à 14h. Départ du Coop du Pied de la Falaise 160 rue Carillon à 13h45 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Yves Bourgeois (Rolande Carboneau), M. et Mme J. Jacques Bourgeois (Marcelle Dubé), ses petits-enfants: Alain et Annie Bourgeois; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Blouin, M. et Mme Arthur Isabelle, Mme Alexandre Isabelle, Mme Emilien Isabelle, M. et Mme Fernand Isabelle, Mme Yvonne Masse, M. et Mme Jean-Marie Paquet, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 641356

CLOUTIER (André)



À Québec, le 14 septembre 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé M. André Cloutier, employé civil et membre des Chevaliers de Colomb, époux de dame Jeanne Fournier. Il demeurait au 1535 Jean-Gauvin, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre 1980, à 15h. Départ du Funerarium Lépine-Cloutier Ltee 535 av. des Oblats à 14h45 pour l'église Notre-Dame-de-Pitié et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère et ses sœurs: M. et Mme Charles Cloutier (Marcelle Caron), Mme Marcelline Tanzi, M. et Mme Henri Toussaint (Claire), M. et Mme Guy Daveluy (Pauline), Mme Cécile Bertrand, Mme Georgette Pigeon, M. et Mme Leopold Bodard, M. et Mme Philippe Fournier, M. et Mme Marcel Fournier, M. et Mme Jean-Marie Fournier, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 641344

DUSSEAUT (Alice Bégin Powers)



À Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Alice Bégin Powers épouse de feu M. Henri Dusseault, elle demeurait au 10 rue Kenneth, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi le 16 septembre à 15h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltee 58 ave Bégin à 14h45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière de Bienville. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Jean-Paul Dusseault (Cécile), Dr et Mme Jean-Paul Bissonnette (Louise Simard), M. et Mme Jean-H. Gagné (Rita), M. et Mme Jacques Bissonnette (Lorraine Brassard), Mme Edith Duguay Bissonnette, ses petits-enfants: Jean, Clément, Christian, professeur, et Charles, Eugène Bergeron, Marie, Danielle, Michel, comptable, M. et Mme André Lambert (Madeleine Bissonnette), Jean Bissonnette, M. et Mme Robert Langevin (Maud Gagné), Anne Gagné, m.d., M. et Mme Stuart Hepburn (Paule Gagné), professeur, Jean-Martin, M. Martin R., Vincent, Rita-Rose et Joan Gagné, Lise, Lucie, et Guy Duguay-Bissonnette, Benoit, Patrice et Catherine Bissonnette, ses arrière-petits-enfants: Yannik et Hugo Bergeron, Jean-Gabriel Lambert, Valérie Langevin, Marie-Soleil Bergeron, son frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Wilbrod Bissonnette, Ste-Claire de Dorchester, Mme Albert Soucy (Marguerite), sœur Jeanne Bissonnette, Augustine de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. et Mme Joseph Dulude (Genevieve), Mme J. Hilarie Bissonnette, Mme Fortin et Bissonnette, M. et Mme Roger Fortier

FORTIER (Eva Fournier)

À Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Eva Fournier, épouse de feu Freddy Fortier. Elle demeurait au 326 av. Proulx, Ville de Vanier. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre 1980, à 14h. Départ du Funerarium Lépine-Cloutier Ltee 260 Beaucaze, Ville de Vanier à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et ses belles-filles: Mme Alexandre Picard (Jeanne), M. et Mme J.A. Labrecque (Rose), M. Clément Vézina, M. et Mme Roland Collin (Pauline), M. et Mme Roger Rochette (Madeleine), M. et Mme Jean-Jacques Fortier

(Marie-Paule Tremblay), M. et Mme Maurice Fortier (Jeanne-d'Arc Robitaille), M. et Mme Roger Guillot (Monique), M. et Mme Alain Simard (Charlotte), Mme René Fortier (Juliette Thibodeau), Mme André Fortier (Jeannine Pichette), Mme Roland Fortier (Jacqueline Roy); ses belles-sœurs: Mme Laurent Fortier, Mlle Blanche Fortier, Mme Victorin Fournier, Mme Ludger Fournier, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 641341

GIGUÈRE (Cécile Julien)

À Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 74 ans et 1 mois, est décédée dame Cécile Julien, épouse de M. Jules Giguère. Elle demeurait au 2271 Maufils. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre 1980, à 14h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltee 1740 Bardy (angle Canadière) à 13h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière St-Charles, sur le boul. Hamel. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Claude Giguère (Yvette Racine), Mme Henri Deschênes (Liliane) et son ami Hilaire Lavoie, M. et Mme Jean-Marc Giguère (Thérèse Côté), M. et Mme Gilles Giguère (Denise Richard), M. et Mme Yvon Giguère (Micheline Vézina), M. et Mme Fernand Giguère (Charlotte Paquet), M. et Mme Raynald Giguère (Denise Tremblay), M. et Mme René Poirier (Nicole Giguère), M. et Mme Denis Giguère (Hélène Aubé); ses frères, ses demi-frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Arthur Julien, Mme Wilfrid Bedard (Marie Julien), M. et Mme Rosaire Plante (Jeanne Legare), M. et Mme Paul-Emile Plante (Louise Belley), Mme Joseph Giguère (Irma Vaillancourt), Mme Ovide Giguère (Thérèse Rancourt), M. et Mme Lucien Giguère (Gabrielle Lamontagne), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. L'après-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12h30. 641353

MARTEL (Pauline Méthot)

À Sillery, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Pauline Méthot, épouse de feu Gérard Martel, elle demeurait au 1500 rue Beaulieu, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre à 14h en l'absence du corps à l'église St-Yves, l'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louis et Marie Martel, sa belle-fille, Mme Hélène L'Héroux, ses parents M. et Mme Paul Méthot (Elizabeth Germain), ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, M. et Mme Cyrille Jutra (Lise), M. et Mme Marcel Le Houllier (Nicole), Mlle Evana Martel, Mme Albertine Plamondon, M. et Mme Jos Martel, Mme Marie-Marthe Alain, M. et Mme Jean-Paul Martel, M. et Mme Cléo Martel, M. et Mme Gilles Lemieux (Madeleine), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 642380

MARTEL (Laurent)

À Québec, le 14 septembre 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Laurent Martel, tireur de joint, époux en premières noces de feu dame Rolande Rochette et en secondes noces de feu dame Irène Allard, et en troisième noces de dame Alice Paquet. Il demeurait au 31, Jacques-Cartier, Ste-Catherine, comté de Portneuf. Le service religieux sera chanté en l'absence du corps, mardi le 16 septembre, à 14h, en l'église Ste-Catherine comté de Portneuf et a été confié à la maison J. Bouchard et Fils Ltee pour crémation. Les cendres seront déposées au cimetière St-Nicolas, comté Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses beaux-frères et sa belle-fille: M. et Mme Daniel Martel (Cécile Bisson), Mlle Diane Martel, M. René Martel, M. et Mme André Cloutier (Micheline Laflamme), M. et Mme Réal Cloutier (Denise Tété), M. et Mme René Cloutier (Carol Bowles), M. et Mme Pierre Angers (Suzie Cloutier), M. et Mme Denis Cloutier (Michèle Savard), Mlle Carole Cloutier, M. Michel Cloutier, M. Pierre Cloutier, ainsi que ses petits-enfants: Kevin, Marie-Soleil, Marie-Josée Cloutier, Isabelle Angers, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces. N.B. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais faire vos dons à la Société canadienne du cancer. 641354

MAGNAN (Mme Alice Sanfaçon)

OUELLET (sr. Marie-Anne) — Au monastère des Augustines, le 13 septembre 1980, à l'âge de 90 ans, dont 71 de vie religieuse, est décédée sr. Marie-Anne Ouellet (sr. Ste-Anne). Les funérailles auront lieu mardi le 16 septembre à 14h en la chapelle du monastère, 143 rue Wolfe, Lévis et de là au cimetière de la communauté sous la direction de Gilbert & Turgeon Ltee 641361

PARADIS (Huguette Bourque)

À Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Huguette Bourque épouse de M. Paul Paradis. Elle demeurait au 457 Leclerc, Lac St-Charles. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre à 9h. Départ de la Cooperative funéraire de l'Anse 280, Biens Rue à 8h45 pour l'église Jacques Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son gendre M. et Mme Marcel Rhéaume (Alicia), son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Omer L'Heureux (Antoinette), sœur Marie-Anne Sanfaçon, sida, M. et Mme Jos Sanfaçon, Mlle Marie-Ange Sanfaçon, Mme Germaine Sanfaçon, Mme Louise David, M. et Mme Napo-léon Magnan, Mme Amélie Beauchaine, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 641353

son époux, ses enfants Mlle Christiane Paradis, M. et Mme Paul-André Paradis (Judith Murray), M. et Mme Marcel Denis (Lorraine), Jean-Marie et François, ses petits-enfants Luc et Elaine, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 641357

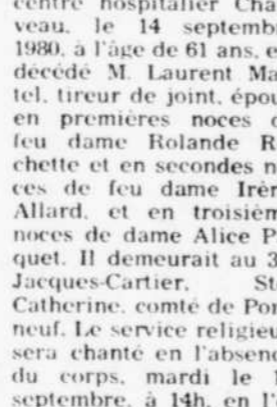
PARADIS (Michel)



À Québec le 13 septembre 1980, à l'âge de 27 ans et 11 mois, est décédé M. Michel Paradis, technicien en loisirs. Il demeurait au 520 rue Dollard, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 septembre, à 10h. Départ de Sylvain Marceau Inc. 224 St-Vallier ouest, Québec

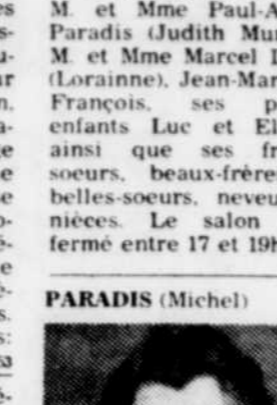
à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil son fils Martin, ses parents M. et Mme René Paradis (Cécile Denis); ses frères et sœurs: M. Robert Paradis, M. et Mme Yvon Carrier (Jocelyne), M. André Paradis, M. et Mme Rejean Lehoullier (Carole); son grand-père: M. Joseph Paradis; ses oncles et tantes: M. Henri Paradis, M. et Mme Raymond Lamy (Jeannine Paradis), M. et Mme Lucien Denis (Laurette Larouche), M. et Mme Marcel Denis (Laurance Côté), son neveu: François; ses nièces: Isabelle et Maude ainsi que plusieurs cousins, cousines, oncles et tantes. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 641358

ROULEAU (Yolande Parent)



À l'hôpital St-François-d'Assise, le 13 septembre 1980, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Yolande Parent, épouse de M. René Rouleau. Elle demeurait au 3320 boul. Henri-Bourassa, App. 204, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltee 1290, Ire Avenue à 9h45 pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles sur la rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses fils et belles-filles: André (Pierre-Lessard), Jean (Lise Guay), Jacques (Pauline Larivière); ses petits-enfants: François, Karina et Jacinthe; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Laurier Parent (Évangéline Larouche), Mlle Gilberte Parent, M. et Mme Henri Parent (Marie-Blanche Bourget), M. et Mme Philippe Roberge (Lorraine Parent), M. et Mme Gaston Parent (Madeleine Cardinal), M. et Mme Dollard Parent (Lily) M. et Mme Guy Parent (Georgette Verreault), M. et Mme Lionel Parent (Gabrielle Bodard), Mme Robert Parent (Jeannine Richard), M. et Mme Gaston Lamonde (Jeannine Parent), M. et Mme Jean Cloutier (Madeleine Parent), M. et Mme Jean-Paul Parent (Louise Tessier), M. et Mme Marcel Girard, M. et Mme Fernand Rouleau (Fabriola Emond), M. et Mme Paul-Eugène Rouleau (Colette Dery), M. et Mme Georges Henri Rouleau (Jacqueline St-Hilaire), Mme Roland Rouleau (Florence Lamontagne), Mme Edgar Rouleau (Colette Garneau), Mme Jean-Charles Rouleau (Françoise Poulin), Mme Paul-Emile Rouleau (Madeleine Di-caire), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2h à 5h et de 7h à 10h. L'avant-midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30. 641357

THOMASSIN (Charles-Henri)



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 septembre 1980, à l'âge de 57 ans et 10 mois, est décédé M. Charles-Henri Thomassin, contremaître au ministère des Transports, époux de dame Georgette Pascal. Il demeurait au 113 Seigneuriale, Beauport. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre, à 11h. A la demande de la famille, son corps ne sera pas exposé. Parents et amis sont priés de se rendre à l'église de Beauport, 30 minutes avant l'heure des funérailles, pour rencontrer les membres de la famille. La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert Inc. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean-Pierre (Diane Douville), Lucie (André Mercier) et François; sa belle-mère: Mme Ferdinand Pascal; ses frères et sœurs: Mme Florence Gacharme, Paul-Albert (Yvonne Guillot), Rose-

THOMASSIN (Charles-Henri)

Mercredi, le 17 septembre à 19h30, en l'église de St-Rodrigue, sera chanté le service anniversaire de M. Mathias Huot, époux de dame Jacqueline Robitaille. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 641319

THOMASSIN (Charles-Henri)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

THOMASSIN (Charles-Henri)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

THOMASSIN (Charles-Henri)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

THOMASSIN (Charles-Henri)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

THOMASSIN (Charles-Henri)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

THOMASSIN (Charles-Henri)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

THOMASSIN (Charles-Henri)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES



REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES



REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES



REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Marie-Reine des Coeurs pour l'avoir obtenu. Promesse de faire publier. J.D.P. 641318

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. L.T.D. 641320

REMERCIEMENT au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. N.P.C. 642730

SINCÈRES remerciements au St-Esprit pour l'avoir obtenu avec promesse de publier. 641321

760 FAVEURS OBTENUES

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

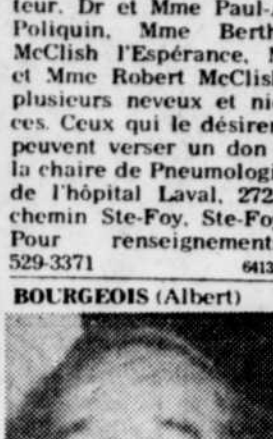
705 AVIS DE DÉCÈS

BILODEAU (André)



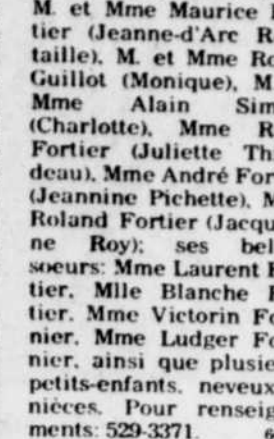
A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 13 septembre, à l'âge de 55 ans, est décédé Monsieur André Bilodeau, acheteur chez Chic, époux de dame Julieanne Donfut. Il demeurait au 1145 avenue Belvédère, Québec. Il ne sera pas exposé, cependant en présence du corps, un service sera chanté le 16 septembre 1980, à 14h en l'église des Sts-Martyrs canadiens et l'inhumation se fera au cimetière de Giffard sous la direction de Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille, Lucie, sa belle-mère: Mme Joséphine Donfut, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: de Montréal M. et Mme Louis Bilodeau (Marthe Archer), de Neuville M. et Mme Jean-Paul Grenier (Madeleine), de Montréal M. et Mme Monique Thoeni, M. et Mme Jean Donfut, M. et Mme Jacques Donfut, M. et Mme Marc Duly, Mme André Raymond et Mme Madeleine Donfut, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église une (1) heure avant le service. Toute offrande ou don peut être envoyé à la Société canadienne du cancer 575 boul. St-Cyrille ouest. Pour renseignements: 529-3371. 641350

BURGEROIS (Albert)



A Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Albert Burgerois, retraité de Imperial Tobacco, époux de dame Emilienne Isabelle. Il demeurait au 110 rue Arago est. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre, à 14h. Départ Coop du Pied de la Falaise 160 rue Carillon à 13h45 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Yves Burgerois (Rolande Carboneau), M. et Mme Jacques Burgerois (Marcelle Dubé); ses petits-enfants: Alain et Annie Burgerois; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Blouin, M. et Mme Arthur Isabelle, Mme Alexandre Isabelle, Mme Emilien Isabelle, M. et Mme Fernand Isabelle, Mme Yvonne Masse, M. et Mme Jean-Marie Paquet, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 641338

GIGUÈRE (Cécile Julien)



A Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 74 ans et 1 mois, est décédée dame Cécile Julien, épouse de M. Jules Giguère. Elle demeurait au 2271 Maufils. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre 1980, à 14h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1740 Bardy (angle Canadière) à 13h45 pour l'église St-Pascal-de-Mazerets et de là au cimetière St-Charles, sur le boul. Hamel. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Claude Giguère (Yvette Racine), Mme Henri Deschênes (Liliane) et son ami Hilarie Lavoie, M. et Mme Jean-Marc Giguère (Thérèse Côté), M. et Mme Gilles Giguère (Denise Richard), M. et Mme Yvon Giguère (Micheline Vézina), M. et Mme Fernand Giguère (Charlotte Paquet), M. et Mme Raymond Giguère (Denise Tremblay), M. et Mme René Poirier (Nicole Giguère), M. et Mme Denis Giguère (Hélène Aubé); ses frères, ses demi-frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Arthur Julien, Mme Wilfrid Bedard (Marie Julien), M. et Mme Rosaire Plante (Jeanne Légaré), M. et Mme Paul-Émile Plante (Louise Belay), Mme Joseph Giguère (Irma Vaillancourt), Mme Ovide Giguère (Thérèse Rancourt), M. et Mme Lucien Giguère (Gabrielle Lamontagne), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. L'après-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12h30. 640533

MARTEL (Pauline Méthot)



A Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 27 ans et 11 mois, est décédée M. Michel Paradis, technicien en loisirs. Il demeurait au 520 rue Doliard, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 septembre, à 10h. Départ Sylvio Marceau Inc. 224 St-Vallier ouest, Québec à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil son fils Martin; ses parents: M. et Mme René Paradis (Cécile Denis); ses frères et sœurs: M. Robert Paradis, M. et Mme Yvon Carrière (Joelyne), M. André Paradis, M. et Mme Réjean Lehoullier (Carole); son grand-père: M. Joseph Paradis; ses oncles et tantes: M. Henri Paradis, M. et Mme Raymond Lamy (Jeannine Paradis), M. et Mme Lucien Denis (Lauréte Larouche), M. et Mme Marcel Denis (Lauréte Côté), son neveu: François; ses nièces: Isabelle et Maude ainsi que plusieurs cousins, cousines, oncles et tantes. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 641338

PARADIS (Michel)



A Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Pauline Méthot, épouse de feu Gérard Martel, elle demeurait au 1500 rue Beaulieu, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre à 14h en l'absence du corps à l'église St-Yves, l'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louis et Marie Martel, sa belle-fille, Mme Hélène L'Héroult, ses parents M. et Mme Paul Méthot (Elizabeth Germain), ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, M. et Mme Cyrille Jutras (Lise), M. et Mme Marcel Le Houllier (Nicole), Mlle Evana Martel, Mme Albertine Plamondon, M. et Mme Jos Martel, Mme Marie-Marthe Alain, M. et Mme Jean-Paul Martel, M. et Mme Cléo Martel, M. et Mme Gilles Lemieux (Madeleine), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 642390

ROULEAU (Yolande Parent)



A l'hôpital St-François-d'Assise, le 13 septembre 1980, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Yolande Parent, épouse de M. René Rouleau. Elle demeurait au 5320 boul. Henri-Bourassa, App. 204, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard et Fils Ltée 1290, 1re Avenue à 9h45 pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles sur la rue St-Vallier ouest. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses fils et belles-filles: André (Pierrette Lessard), Jean (Lise Guay), Jacques (Pauline Larivière); ses petits-enfants: François, Karina et Jacinthe; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Laurier Parent (Évangéline Larocque), Mlle Gilberte Parent, M. et Mme Henri Parent (Marie-Blanche Bourget), M. et Mme Philippe Roberge (Lorraine Parent), M. et Mme Gaston Parent (Madeleine Cardinal), M. et Mme Dollard Parent (Lily), M. et Mme Guy Parent (Georgette Verreault), M. et Mme Lionel Parent (Gabrielle Bedard), Mme Robert Parent (Jeannine Richard), M. et Mme Gaston Lamonde (Jeannine Parent), M. et Mme Jean Cloutier (Madeleine Parent), M. et Mme Jean-Paul Parent (Louise Tessier), M. et Mme Marcel Rouleau (Jeannine Girard), M. et Mme Fernand Rouleau (Fabiola Emond), M. et Mme Paul-Eugène Rouleau (Colette Dery), M. et Mme Georges-Henri Rouleau (Jacqueline St-Hilaire), Mme Roland Rouleau (Florence Lamontagne), Mme Edgar Rouleau (Colette Garneau), Mme Jean-Charles Rouleau (Françoise Poulin), Mme Paul-Émile Rouleau (Madeleine Diestre); ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2h à 5h et de 7h à 10h. L'avant-midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30. 641357

THOMASSIN (Charles-Henri)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 septembre 1980, à l'âge de 57 ans et 10 mois, est décédé M. Charles-Henri Thomassin, contremaître au ministère des Transports, époux de dame Georgette Pascal. Il demeurait au 113 Seigneuriale, Beauport. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre, à 11h. A la demande de la famille, son corps ne sera pas exposé. Parents et amis sont priés de se rendre à l'église de Beauport, 30 minutes avant l'heure des funérailles, pour rencontrer les membres de la famille. La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert Inc. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean-Pierre (Diane Douville), Lucie (André Mercier) et François; sa belle-mère: Mme Ferdinand Pascal; ses frères et sœurs: Mme Florence Gamaiche, Paul-Albert (Yvonne Guillot), Rose-

THOMASSIN (Charles-Henri)



Alma (Uonac Bilodeau), Jeanne-d'Arc (Georges Parent), Roger (Rose Rossignol), Agnès (Gabriel Poulin), Gabriel, René (Bernadette Fradet), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Pascal (Jeanne-d'Arc Guillot), M. et Mme Armand Pascal (Antoinette Binet), Mme Fernande Grenier, M. et Mme Roger Pascal (Lauréte Thomassin), M. et Mme Lucien Pascal (Marie-Claire Grenier), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Pour informations: 661-9223. 641339

THOMASSIN (Charles-Henri)



Mercredi, le 17 septembre à 19h30, en l'église de St-Rodrigue, sera chanté le service anniversaire de M. Mathias Huot, époux de dame Jacqueline Robitaille. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 840419

BISSONNETTE (Dr J. Eugène)



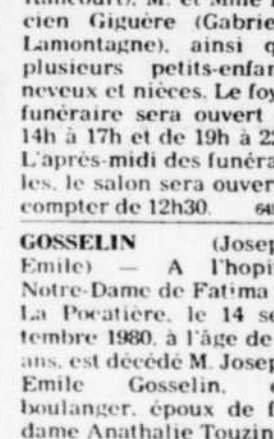
A Québec le 13 septembre 1980, à l'âge de 88 ans et 6 mois est décédé après une courte maladie, Dr J. Eugène Bissonnette. Il fut médecin-praticien pendant plus de cinquante (50) ans dans le quartier St-Sauveur, ancien gouverneur du Collège des médecins de la province de Québec; l'un des fondateurs et ancien président du Conseil d'administration de l'hôpital Christ-Roi, membre de la Commission de la capitale fédérale; ancien député fédéral du comté de Québec-Ouest. Époux de dame Maud McClish. Il demeurait au 165, Grande-Allee est, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre 1980 à 10h45. Départ du Funerarium Lépine-Cloutier Ltée 300, chemin Ste-Foy à 10h30 pour l'église du Sacre-Coeur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Cloutier (Cécile), Dr et Mme Jean-Paul Bissonnette (Louise Simard), M. et Mme Jean-H. Gagneur (Rita), M. et Mme Jacques Bissonnette, architecte (Louise Brassard), Mme Edith Duguay Bissonnette, ses petits-enfants: Jean, Clément, Christian professeur, et Charles-Eugène Bergeron, Marie-Danielle, Michel comptable, M. et Mme André Lambert (Madeleine Bissonnette), Jean Bissonnette, M. et Mme Robert Languevin (Maud Gagneur), Anne Gagneur, M. et Mme Stuart Hepburn (Paule Gagneur) professeur, Jean-Martin, M. et Mme R. Vincent, Rita-Rose et Joan Gagneur, Lucie, et Guy Duguay-Bissonnette, Benoît, Patrice et Catherine Bissonnette; ses arrière-petits-enfants: Yannik et Hugo Bergeron, Jean-Gabriel Lambert, Valérie Languevin, Marie-Soleil Bergeron, son frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Wilbrod Bissonnette, Ste-Claire de Dorchester, Mme Albert Soucy (Marguerite), sœur Jeanne Bissonnette, Augustine de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. et Mme Joseph Dulude (Genevieve), Mme J. Hilarie Bissonnette, Mme Fortunat Bissonnette, sœur Winnifred McClish,

CLOUTIER (André)



A Québec, le 14 septembre 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé M. André Cloutier, employé civil et membre des Chevaliers de Colomb, époux de dame Jeanne Fournier. Il demeurait au 1535 Jean-Gauvin, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 septembre 1980, à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 535 av. des Oblats à 14h45 pour l'église Notre-Dame-de-Pitié et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère et ses sœurs: M. et Mme Charles Cloutier (Lucille Caron), Mme Marcelle Tanguay, M. et Mme Henri Toussaint (Claire), M. et Mme Guy Daveluy (Pauline), Mme Cécile Bertrand, Mme Georgette Pigeon, M. et Mme Léopold Bedard, M. et Mme Philippe Fournier, M. et Mme Marcel Fournier, M. et Mme Jean-Marie Fournier, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 641344

DUSSEAU (Alice Bégin Powers)



A Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Alice Bégin Powers épouse de feu M. Henri Dusseau, elle demeurait au 10 rue Kenneth, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi le 16 septembre à 15h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 58 av. Bégin à 14h45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière de Bienville. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Cloutier (Cécile), Dr et Mme Jean-Paul Bissonnette (Louise Simard), M. et Mme Jean-H. Gagneur (Rita), M. et Mme Jacques Bissonnette, architecte (Louise Brassard), Mme Edith Duguay Bissonnette, ses petits-enfants: Jean, Clément, Christian professeur, et Charles-Eugène Bergeron, Marie-Danielle, Michel comptable, M. et Mme André Lambert (Madeleine Bissonnette), Jean Bissonnette, M. et Mme Robert Languevin (Maud Gagneur), Anne Gagneur, M. et Mme Stuart Hepburn (Paule Gagneur) professeur, Jean-Martin, M. et Mme R. Vincent, Rita-Rose et Joan Gagneur, Lucie, et Guy Duguay-Bissonnette, Benoît, Patrice et Catherine Bissonnette; ses arrière-petits-enfants: Yannik et Hugo Bergeron, Jean-Gabriel Lambert, Valérie Languevin, Marie-Soleil Bergeron, son frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Wilbrod Bissonnette, Ste-Claire de Dorchester, Mme Albert Soucy (Marguerite), sœur Jeanne Bissonnette, Augustine de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. et Mme Joseph Dulude (Genevieve), Mme J. Hilarie Bissonnette, Mme Fortunat Bissonnette, sœur Winnifred McClish,

GOSSELIN (Joseph-Emile)



A l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière, le 14 septembre 1980, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph-Emile Gosselin, ex-boulangier, époux de feu dame Anathalie Touzin. Il demeurait au foyer Thérèse Martin de Rivière-Ouelle et autrefois de La Pocatière. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre à 14h. Départ du funérarium Marius Pelletier 408, 9ième Rue La Pocatière à 13h45 pour la cathédrale Ste-Anne de La Pocatière et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Roger de Rimouski, Dominique, aumônier au foyer Thérèse Martin, Mme Antoine Maurais (Solange), Colette (s.s.c.m.) de Québec, Richard (Gertrude Fortin) de St-Ours, Louis-Marie (Rita Cazes), Louis-Joseph (Suzanne Beaulieu), Mme Placide Godbout (Christiane) de St-Jean, Mme Maurice Marcotte (Denise) de Québec, Mme Lucien Hudon (Anne-Marie) de Québec, fille adoptive, Germaine Rompre de Louiseville, plusieurs petits-enfants, un frère: M. Joseph-Louis Gosselin (Valérie St-Amant) du Lac au Sable, une sœur: Mme Eva St-Amant de Senneville, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. 640307

MAGNAN (Mme Alice Sanfaçon)



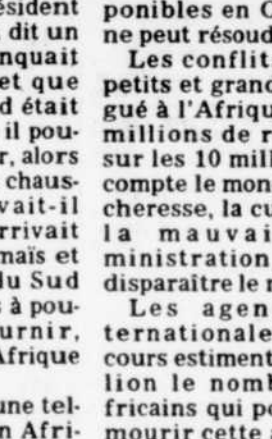
A Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Alice Sanfaçon, épouse de feu Léon Magnan. Elle demeurait au 315, 80e Rue ouest, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 Beauceage Ville de Vanier à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Réconciliation et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et belles-filles: Mme Alexandre Picard (Jeanne), M. et Mme J.A. Labrecque (Rose), M. Clément Vézina, M. et Mme Roland Collin (Pauline), M. et Mme Roger Rochet (Madeleine), M. et Mme Jean-Jacques Fortier

OUËLLET (sr Marie-Anne)



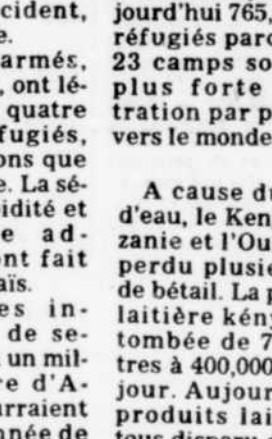
Au manastère des Augustines, le 13 septembre 1980, à l'âge de 90 ans, dont 71 de vie religieuse, est décédée sr Marie-Anne Ouellet (sr Ste-Anne). Les funérailles auront lieu mardi le 16 septembre à 14h en la chapelle du monastère, 143 rue Wolfe, Lévis et de là au cimetière de la communauté sous la direction de Gilbert & Turgeon Ltée 58081

PARADIS (Huguette Bourque)



A Québec, le 13 septembre 1980, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Huguette Bourque épouse de feu Paul Paradis. Elle demeurait au 457 Lefebvre, Lac St-Charles. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre à 9h. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse 280, Bieme Rue à 8h40 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre

THOMASSIN (Charles-Henri)



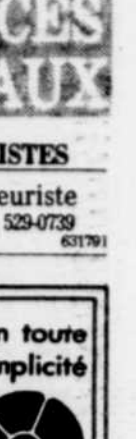
son gendre: M. et Mme Marcel Rhéaume (Alicia), son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Omer L'Heureux (Antoinette), sœur Marie-Anne Sanfaçon, s.j.d., M. et Mme Jos Sanfaçon, Mlle Marie-Ange Sanfaçon, Mme Germaine Sanfaçon, Mme Louise David, M. et Mme Napoléon Magnan, Mme Amélie Beauchaine, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 641352

THOMASSIN (Charles-Henri)



son gendre: M. et Mme Marcel Rhéaume (Alicia), son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Omer L'Heureux (Antoinette), sœur Marie-Anne Sanfaçon, s.j.d., M. et Mme Jos Sanfaçon, Mlle Marie-Ange Sanfaçon, Mme Germaine Sanfaçon, Mme Louise David, M. et Mme Napoléon Magnan, Mme Amélie Beauchaine, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 641352

THOMASSIN (Charles-Henri)



son gendre: M. et Mme Marcel Rhéaume (Alicia), son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Omer L'Heureux (Antoinette), sœur Marie-Anne Sanfaçon, s.j.d., M. et Mme Jos Sanfaçon, Mlle Marie-Ange Sanfaçon, Mme Germaine Sanfaçon, Mme Louise David, M. et Mme Napoléon Magnan, Mme Amélie Beauchaine, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 641352

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES Orchidée Fleuriste 1088 av. Cartier, 529-0739 631791

en toute simplicité 687-1437 L'ELYSEE FLEURS 1335 Chemin Ste-Foy St-Sacrement 633417

Respectueusement avec... Salon Fleuri Depuis 48ans à votre service 524-5218 135 St-Joseph Est 627342

790 MONUMENTS FUNERAIRES THERIAULT & FILS 710, 1012e Avenue, Québec, 524-1561. 630452



REMERCIEMENTS à Marie Reine des Coeurs pour faveur obtenue. Promesse de faire publier. J.D.P. 640518

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier L.T.D. 640520

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier N.P.C. 642730

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier Y.B. 640508

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. 647-3311

le monde

17 Etats africains menacés par la famine

New York Times

NAIROBI — M. Julius Nyerere, président de la Tanzanie, a dit un jour que s'il manquait de chaussures et que l'Afrique du Sud était l'unique pays où il pouvait s'en procurer, alors il se passerait de chaussures. Mais avait-il ajouté, s'il lui arrivait de manquer de maïs et que l'Afrique du Sud était le seul pays à pouvoir lui en fournir, alors il irait en Afrique du Sud.

Le maïs est d'une telle importance en Afrique que plusieurs Etats, dont le Kenya, la Tanzanie et la Zambie, se sont tournés vers l'ennemi idéologique numéro un de tout le continent noir pour s'en procurer et ainsi réduire les effets négatifs du déclin progressif de leurs récoltes. Cette année, cependant, les terribles conséquences de la guerre et de la sécheresse ont engendré une crise que même la principale exportation agricole de cet ennemi

mades, furent cette région et gagnent la Somalie. Il y en a aujourd'hui 765,000 de ces réfugiés parqués dans 23 camps somalis, la plus forte concentration par pays à travers le monde.

A cause du manque d'eau, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda ont perdu plusieurs têtes de bétail. La production laitière kényenne est tombée de 700,000 litres à 400,000 litres par jour. Aujourd'hui, les produits laitiers ont tous disparu des rayons de magasins.

Il en est de même des produits agricoles tels que le maïs, denrée qui était en surplus en 1978 au Kenya. Les autorités de Nairobi se sont vues forcées de se tourner vers l'Afrique du Sud où elles ont pu s'en procurer pour \$11 millions.

En Ouganda, la région septentrionale de Karamojan est également durement éprouvée. La sé-

cheresse a tout détruit et des pillards éthiopiens, soudanais, kényens et locaux continuent encore d'y organiser des raids pour s'emparer de ce qui a pu être sauvé par les villageois. Depuis janvier, 20,000 personnes y sont mortes de faim.

Sept nations subsahariennes — le Tchad, le Niger, la Mauritanie, le Mali, la Haute-Volta, la Gambie et les îles du cap Vert — continuent encore, deux ans après le retour des pluies, de dépendre grandement de secours alimentaires qui leur avaient été expédiés en 1978 alors que sept des 30 millions d'âmes que compte la zone, étaient menacés de mourir de faim.

Le Sahara a avancé de 78 milles au cours des 17 dernières années vers les régions méridionales, où, au cours de la même période, les précipitations ont diminué de 25 pour 100.

télévision

<p>CFR (Canal 11) Rimouski-Sept-Îles</p> <p>LUNDI 15 SEPTEMBRE</p> <p>18h00 Aujourd'hui</p> <p>18h30 La petite maison dans la prairie</p> <p>19h30 Ciné-Choix: "La tanière"</p> <p>21h30 Michel Jassin</p> <p>22h29 La Quotidienne</p> <p>22h30 Les nouvelles TVA</p> <p>23h00 Les sports</p> <p>23h15 La couleur du temps</p> <p>23h30 Ciné-Détente: "La cuisine des anges"</p> <p>01h00 Permettez</p> <p>MARDI</p> <p>07h27 Ouverture - O Canada</p> <p>07h30 Les p'tits bonshommes</p> <p>07h45 Le 745</p> <p>09h00 A la bonne franquette</p> <p>09h30 Votre amie Suzanne</p> <p>11h00 Fanfan Dédé</p> <p>11h30 Bon midi</p> <p>12h30 Ciné-Quiz: "Les bagarriers de Botany Bay"</p> <p>14h30 Janetée veut savoir</p> <p>15h30 Grands & Cie</p> <p>16h00 Scooby-Doo</p> <p>16h30 Jinky</p> <p>17h00 Les tannants</p> <p>CJR (Canal 3) Rimouski</p> <p>LUNDI 15 SEPTEMBRE</p> <p>18h00 Ce soir manchettes régionales (Local)</p> <p>18h00 Ce soir bulletin national</p> <p>18h06 Ce soir nouvelles régionales (Local)</p> <p>18h26 Nouvelles du sport</p> <p>18h32 Résumé des émissions de la soirée</p> <p>18h34 Ce soir actualités nationales</p> <p>19h00 Survol (Local)</p> <p>19h30 Génies en herbe</p> <p>20h00 Du tac au tac</p> <p>20h31 Télé-Selection: Galactica: Les cyllons attaquent</p>	<p>22h30 Téléjournal national, international</p> <p>22h59 Météo</p> <p>23h05 Téléjournal régional (Local)</p> <p>23h12 Nouvelles du sport</p> <p>23h22 Téléx art</p> <p>23h33 Commissariat spécial K1</p> <p>00h33 Le dossier secret des trésors</p> <p>MARDI</p> <p>09h00 En mouvement</p> <p>09h15 100 tours de Centour</p> <p>09h30 Animagerie</p> <p>09h45 Virginie</p> <p>10h00 Passe-partout</p> <p>10h30 Magazine express</p> <p>11h00 Au fil de la semaine</p> <p>11h30 Heidi</p> <p>12h00 Téléjournal</p> <p>12h05 Midi plus</p> <p>13h31 Femme d'aujourd'hui</p> <p>14h30 Cinéma: "Comment réussir en amour"</p> <p>16h00 Bobino</p> <p>16h30 Don Quichotte</p> <p>17h00 Les Pierraforte</p> <p>17h30 Aux frontières du connu</p> <p>CKRT (Canal 7) Riv.-de-Loop</p> <p>LUNDI 15 SEPTEMBRE</p> <p>18h00 Ce soir: Manchettes régionales</p> <p>18h06 Ce soir: Bulletin national</p> <p>18h06 Ce soir: Nouvelles régionales</p> <p>18h26 Nouvelles du sport</p> <p>18h32 Résumé des émissions de la soirée</p> <p>18h34 Ce soir: Actualités nationales</p> <p>19h00 La fine cuisine d'Henri Bernard</p> <p>19h30 Génies en herbe</p> <p>20h00 Du tac au tac</p> <p>20h31 Télé-Selection: "Galactica: Les cyllons attaquent"</p> <p>22h30 Téléjournal nat. et int.</p> <p>22h59 Météo</p> <p>23h05 Téléjournal régional</p> <p>23h12 Nouvelles du sport</p> <p>23h22 Téléx art</p> <p>23h33 Commissariat spécial K1</p> <p>00h31 Le dossier secret des trésors</p> <p>MARDI</p> <p>09h55 O Canada</p> <p>09h00 En mouvement</p>	<p>09h15 100 tours de Centour</p> <p>09h30 Animagerie</p> <p>09h45 Virginie</p> <p>10h00 Passe-partout</p> <p>10h30 Magazine Express</p> <p>11h00 Au fil de la semaine</p> <p>11h30 Heidi</p> <p>12h00 Téléjournal</p> <p>12h05 Midi plus</p> <p>13h31 Femme d'aujourd'hui</p> <p>14h31 Cinéma: "Comment réussir en amour"</p> <p>16h00 Bobino</p> <p>16h30 Don Quichotte</p> <p>17h00 Les Pierraforte</p> <p>17h30 Aux frontières du connu</p> <p>CHAU (Canal 5) Carleton</p> <p>MARDI</p> <p>08h45 Flash</p> <p>09h00 En mouvement</p> <p>09h15 Centour</p> <p>09h30 Animagerie</p> <p>09h45 Virginie</p> <p>10h00 Passe-partout</p> <p>10h30 Magazine-Express</p> <p>11h00 Au fil de la semaine</p> <p>11h30 Coup d'oeil</p> <p>12h00 Téléjournal</p> <p>12h05 Midi Plus</p> <p>13h31 Femme d'aujourd'hui</p> <p>14h31 Cinéma: "Comment réussir en amour"</p> <p>16h00 Bobino</p> <p>16h30 Don Quichotte</p> <p>17h00 Les Pierraforte</p> <p>17h30 Sur la route de l'amitié</p> <p>18h00 Maritimes d'aujourd'hui</p> <p>18h20 Le Quotidien</p> <p>19h00 Hawaii 5-0</p> <p>20h00 Terre humaine</p> <p>20h30 Race de voyage</p> <p>21h00 Télégram</p> <p>22h00 J'ai mon voyage</p> <p>22h30 Téléjournal nat. et météo</p> <p>23h05 Dernière édition</p> <p>23h12 Nouvelles du sport</p> <p>23h22 Téléx Art</p> <p>23h33 Rencontres</p> <p>00h03 Cinéma: "La dernière séance"</p>
--	--	---

Lévesque attendrait au printemps

(D'après PC) — Le premier ministre René Lévesque aurait décidé d'attendre au printemps pour déclencher des élections générales afin de permettre au maire Jean Drapeau de reconsidérer l'invitation qui lui a été faite de se porter candidat à la direction de l'Union nationale.

C'est ce que rapportait samedi le quotidien Le Devoir qui précisait que des pourparlers entre MM. Drapeau et Lévesque se seraient déroulés au cours des deux dernières semaines. Par ailleurs, convaincu que Québec ne dé-

clencherait des élections générales qu'au printemps, l'Union nationale reportée à une date indéterminée son congrès à la direction prévu d'abord pour le début d'octobre.

Ainsi, selon le président du parti, Serge Fontaine, l'Union nationale pourra se concentrer sur les élections complémentaires à l'automne.

Les libéraux

M. Daniel Johnson, fils de l'ex-premier ministre du Québec, a remporté hier soir l'investiture libérale dans la circonscription de Vaudreuil-Soulanges. Il

a obtenu une majorité de quelque 500 voix sur son adversaire, M. Marcel Lalonde, frère du ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde.

Le frère du chef libéral Claude Ryan, maire de Montréal-Nord, a décliné une fois de plus l'offre qui lui avait été faite de devenir candidat libéral.

M. Yves Ryan a expliqué qu'il était plus intéressé par la politique municipale et

qu'il ne voulait pas mettre son frère dans l'embarras dans l'éventualité où les libéraux seraient portés au pouvoir.

Le vice-président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, a lui aussi fait savoir qu'il n'a pas l'intention de se porter candidat libéral dans la nouvelle circonscription de Bertrand, sur la rive sud de Montréal, où il demeure.

Quant à l'ancien député de Chauveau et Charlesbourg, M. André Harvey, il se portera candidat libéral lors des prochaines élections, dans une circonscription qui reste à déterminer.

Les péquistes

Du côté du parti gouvernemental, de nombreuses assemblées d'investiture ont eu lieu en fin de semaine à travers la province.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugois, a été choisi sans opposition candidat de son parti dans la circonscription de Trois-Rivières, tout comme le député de Joliette-Montcalm, M. Guy Chevrette.

Johnny Rougeau, homme d'affaires et sportif avan-

tageusement connu a aussi annoncé son intention de se porter candidat à l'investiture du Parti québécois dans la nouvelle circonscription de Rousseau. Le congrès du parti dans Rousseau aura lieu le 28 septembre à la polyvalente de Mont-Rolland, près de Saint-Jérôme.

Hier, cinq candidats ont été choisis. Le ministre de la Fonction publique, M. François Gendron, représentera de nouveau Abitibi-Est; le député Adrien Ouellette sollicitera un autre mandat dans Beauce-Nord; M. Jacques Rochefort a été choisi dans la circonscription de Gouin et le ministre

du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, dans Saguenay.

Enfin, Mme Carmen Juneau, de Windsor, sera candidate péquiste dans Johnson. Elle l'a emporté contre deux adversaires, MM. Gaston Michaud et Camille Racicot, qui se sont raliés à la gagnante.

André Girard élu candidat péquiste dans Portneuf

par Isabelle JINCHEREAU (collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Le maire de Saint-Raymond paroisse, M. André Girard, représentera la Parti québécois dans la circonscription de Portneuf aux prochaines élections. Élu officiellement candidat du parti lors du congrès d'investiture tenu hier après-midi à l'école Marguerite-d'Youville de Saint-Raymond, M. Girard a défait son unique adversaire, M. Mauril Gagnon, de Saint-Basile.

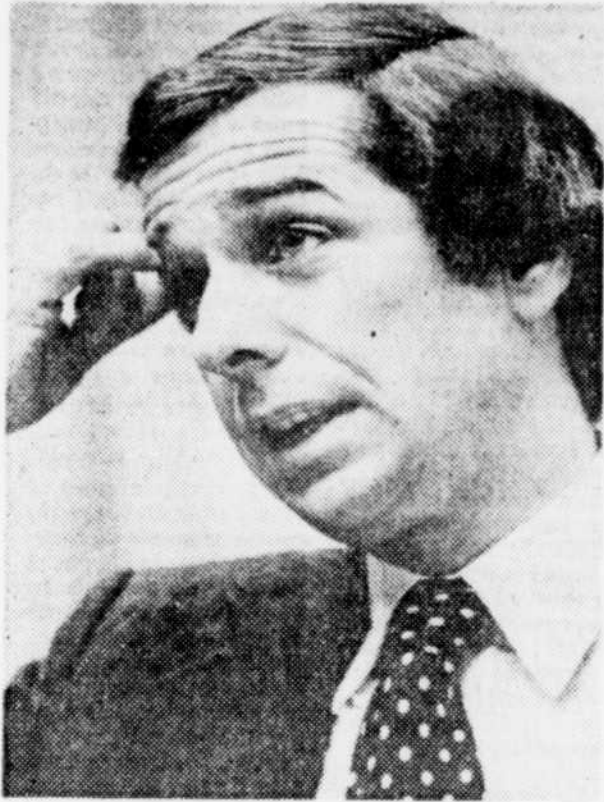
Grand favori à ce congrès réunissant quelque 600 membres dont 353 se sont prévalus de leur droit de vote, M. Girard est avantageusement connu dans la région puisqu'il oeuvre en politique municipale depuis déjà 12 ans. Le candidat avait toutefois fait part dernièrement

de son intention de ne pas renouveler son mandat à la mairie de Saint-Raymond paroisse, poste qu'il détient depuis neuf ans.

Dès l'annonce de sa victoire, M. Girard a réitéré son intention de mettre fin à l'épopée politique de M. Michel Pagé, représentant de Portneuf depuis 1973, d'abord en revalorisant le rôle du député. Celui-ci doit être un législateur disponible avant tout pour son peuple et pas seulement pour les parties de golf, comme semble préférer M. Pagé, a lancé M. Girard. Président de la campagne du OUI dans Portneuf le printemps dernier, il est désormais persuadé de battre M. Pagé grâce à une organisation solide et dynamique. Même son adversaire Mauril Gagnon pense finalement que M. Pagé va y goûter aux prochaines élections.

En attendant, M. Girard met la touche finale au programme qu'il devrait présenter prochainement et qui s'attardera notamment aux besoins des plus démunis, soit les gens du 3e âge, les jeunes chômeurs, les agriculteurs et les femmes.

Enfin, le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, a fait une brève apparition au cours de ce congrès, présentant une allocution sur la position du Québec au lendemain de l'échec des négociations constitutionnelles et souhaitant des élections au plus vite.



M. Daniel Johnson, élu candidat libéral dans Vaudreuil-Soulanges.

NOUS DEMENAGEONS

AU 2100, PERE-LELIEVRE
(ancien local du magasin Farmer)

VENTE LIQUIDATION

AU 330, DE LA COURONNE SEULEMENT

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

<p>BERÇANTE pliante rembourrée</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">39⁹⁵</p>	<p>DIVAN-LIT en mousse choix de couleurs</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">129⁹⁵</p>
<p>MATELAS à ressorts 39" de largeur</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">60⁰⁰</p>	<p>LIT CAPITAINE avec matelas</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">199⁹⁵</p>
<p>CHAISE-LIT en mousse choix de couleurs</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">62⁹⁵</p>	<p>LIT SUPERPOSE 36" complet</p> <p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">229⁹⁵</p>

TOUT EST REDUIT

Cuisinières • Réfrigérateurs • Lessiveuses • Sécheuses • Lave-vaisselle • Congélateurs • Mobiliers de cuisine • de salon • de chambre • Téléviseurs • Stéréos • Meubles d'enfants • Secrétaires • Bibliothèques • Tables de salon • Lampes, etc.

NOUS NE VOULONS RIEN DEMENAGER

LIVRAISON IMMEDIATE

330, RUE DE LA COURONNE, QUEBEC. TEL.: 529-3365

NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU • NOUVEAU

A SILLERY
CLINIQUE D'ESTHETIQUE
De Coulonge

SOINS ESTHETIQUES ET D'ELECTROTHERAPIE
1490, av. Beau-Lieu, Sillery
(complexe Jardin-de-Coulonge)

SPECIAL POUR MESSIEURS & DAMES
2 POUR LE PRIX 1

2 faciaux pour 1

2 épilations à la cire pour 1

2 manucures pour 1

2 ionisations pour 1 (cellulite)

2 pédicures pour 1

2 séances électrolyse pour 1

MESSIEURS: Ne soyez pas embarrassés, ni gênés de faire soigner votre peau.

POUR RENDEZ-VOUS: 527-9686

Flore CARDOSO
Esthéticienne, propriétaire

Message important aux actionnaires de Trustco Royal Limitée.

A propos de l'offre de Campeau Corporation d'achat des actions ordinaires et privilégiées de la Trustco Royal Limitée, la note d'informations des administrateurs, dont la première page figure ci-dessous, vous a été expédiée par la poste. Toutefois, il se pourrait qu'il y ait des retards à cause de perturbations possibles du service postal. Vous êtes instamment priés de communiquer avec votre succursale la plus proche afin de vous procurer un exemplaire de la dite note des administrateurs, si vous ne l'avez pas encore reçue.

TRUSTCO ROYAL LIMITÉE

Toronto-Dominion Centre
Toronto, Ontario, Canada

CIRCULAIRE DES ADMINISTRATEURS

La présente circulaire vous est remise en réponse à l'offre d'achat (l'Offre) faite par Campeau Corporation le ou vers le 29 août 1980 visant les actions ordinaires de catégorie A et de catégorie B et les actions privilégiées série A et série B de Trustco Royal Limitée (Trustco Royal) au prix de \$21.00 par action ordinaire de catégorie A ou de catégorie B et de \$29.93 par action privilégiée série A ou série B.

RECOMMANDATION

Le conseil d'administration de Trustco Royal recommande à l'unanimité le rejet de l'Offre puisqu'elle n'est pas dans les meilleurs intérêts du groupe Trust Royal. Veuillez vous reporter à la rubrique *Motifs du rejet de l'Offre* ci-dessous.

REJET DE L'OFFRE

Chacun des administrateurs et dirigeants de Trustco Royal a informé Trustco Royal de son intention et de celle de ses associés de rejeter l'Offre à l'égard de toutes les actions de Trustco Royal dont ils sont propriétaires.

MOTIFS DU REJET DE L'OFFRE

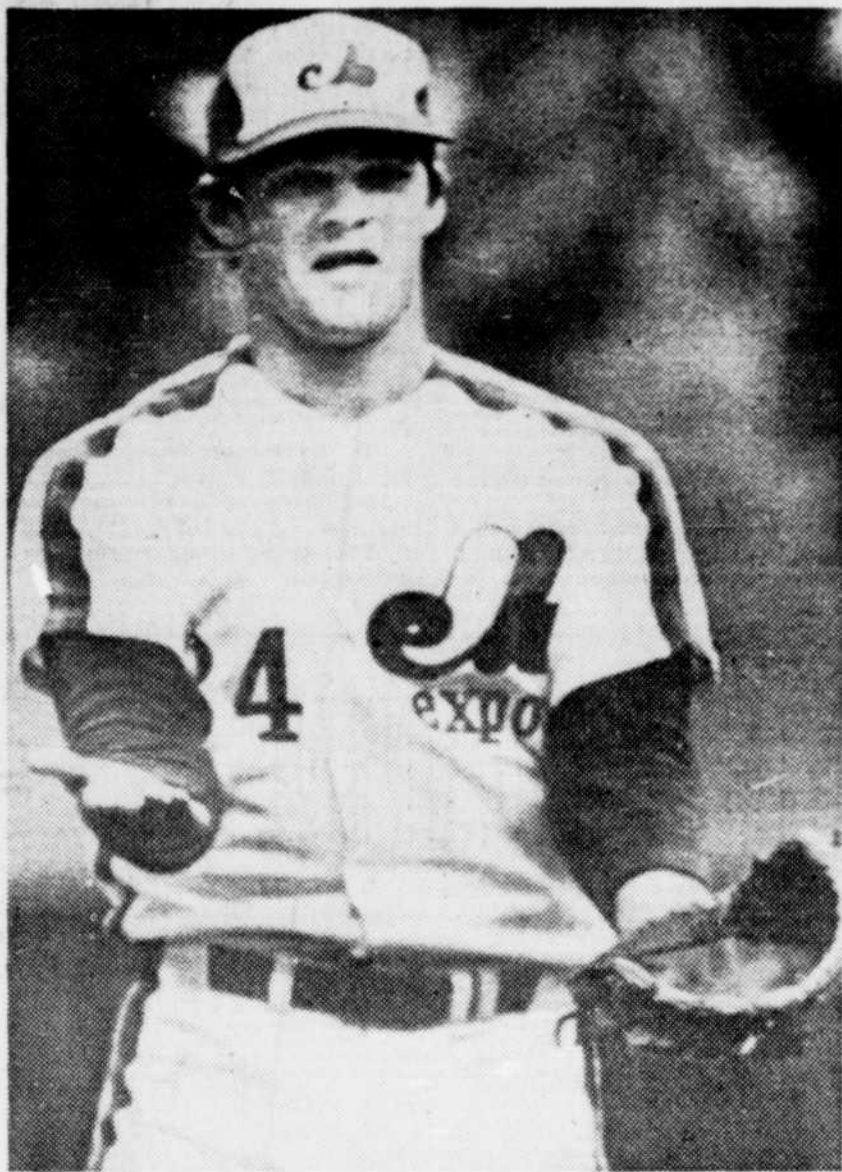
- Le conseil d'administration de Trustco Royal recommande le rejet de l'Offre pour les motifs suivants:
- Trustco Royal est la société mère du groupe le plus important de sociétés de fiducie du Canada. Ses clients lui ont confié aux fins de gestion et de placement des biens et des fonds d'une valeur de \$19 milliards. Ces clients ont confiance que ces fonds en fiducie seront placés de façon impartiale. On ne doit pas saper leur confiance en permettant que ces actifs passent sous le contrôle d'une personne dont l'entreprise fait sans cesse appel à des capitaux. De plus, le groupe Trust Royal détient plus de \$7 milliards en dépôt.
 - Les administrateurs ont reçu de McLeod Young Weir Limitée un avis daté du 5 septembre 1980 à l'effet que les modalités de l'Offre sont inadéquates du point de vue financier. McLeod Young Weir Limitée, un des conseillers financiers de Trustco Royal, est une des maisons de courtage en valeurs mobilières les plus importantes du Canada.
 - Un grand nombre des clients du groupe Trust Royal, dont plusieurs ont confié en fiducie au Trust Royal des actifs considérables, ont fait savoir qu'ils abandonneront leurs relations d'affaires avec le Trust Royal en cas de succès de l'Offre, ce qui nuirait considérablement à Trustco Royal et au groupe Trust Royal.
 - Le succès de l'Offre entraînerait vraisemblablement la vente forcée des intérêts bancaires importants de Trustco Royal aux États-Unis étant donné que Campeau Corporation n'a pas obtenu les approbations préalables auxquelles la législation des États-Unis soumet la prise du contrôle de Trustco Royal.
 - Trustco Royal ne devrait pas tomber sous la mainmise d'un seul et même particulier ou d'une seule et même société qui pourrait alors influencer les politiques et les décisions au détriment du groupe Trust Royal et de sa clientèle. Le groupe Trust Royal doit non seulement être en mesure de traiter ses affaires sans aucune ingérence mais encore l'être à première vue.
 - L'expérience et la compétence propres à Campeau Corporation sont peu pertinentes à la propriété et à la gestion de Trustco Royal et du groupe Trust Royal.
 - D'après l'information disponible au public concernant Campeau Corporation et les mesures de financement qu'elle a prises aux fins de financer l'Offre, Campeau Corporation serait incapable de rembourser sa dette sans liquider des actifs considérables ou se procurer de nouvelles sources de revenu importantes.
 - La divulgation des renseignements importants faite par l'Offre est insuffisante et incomplète. Trustco Royal a autorisé ses conseillers juridiques à instituer les procédures judiciaires appropriées. Il est proposé que des procédures d'injonction et de déclaration d'invalidité de l'Offre soient instituées le 8 septembre 1980.
 - La moitié du gain en capital réalisé par l'actionnaire qui accepte l'Offre peut être assujettie à l'impôt sur le revenu.

L'ACTIONNAIRE QUI DÉSIRE REJETER L'OFFRE N'A AUCUNE MESURE À PRENDRE.

Trust Royal

Edifice Trust Royal, 1122 Chemin St. Louis, Sillery GIS 1E5. (418) 681-7241

lundi



Gullickson, encore Gullickson!

Après sa performance de 18 retraits au bâton, mercredi dernier, le lanceur recrue des Expos, Bill Gullickson, a brillé à nouveau hier en blanchissant les puissants frappeurs des Pirates de Pittsburgh, 4-0, pour ainsi permettre aux Expos de maintenir leur avance d'une partie sur les Phillies au premier rang.

pages C-1 et C-2

Les Nordiques ont obtenu André Dupont

page C-1

Alouettes au 1er rang

page C-4

Piquet devance Jones

page C-5

Embardée de Villeneuve

page C-5

Calme en Turquie

Les Turcs semblent avoir bien accueilli le coup d'Etat de vendredi. La junte a pris diverses mesures pour relever l'économie.

page D-1

Amélioration de la "santé" des policiers

Après une fin de semaine où de nombreux policiers de Québec ont été absents pour "cause de maladie", un retour à la normale était prévu pour aujourd'hui.

page A-3

A nos lecteurs

Les articles publiés aujourd'hui dans LE SOLEIL sont plus faciles à lire?

Il en sera de même tous les jours et pour toutes les éditions. A la demande de nombreux lecteurs, il a été décidé de grossir les caractères typographiques du journal.

En voici le résultat à compter d'aujourd'hui. Vos commentaires sont les bienvenus.

La direction

Sa générosité l'a conduit dans un asile

MADRID (AFP) — Un jeune homme de 19 ans qui distribuait des billets de banque aux passants dans une rue du centre de Madrid a été conduit vendredi à l'asile psychiatrique par la police.

Le jeune homme, qui se montrait spécialement généreux pour les gens de son âge, avait déjà réparti quelques 30.000 pesetas, quand certains passants décidèrent de faire appel à la police, convaincus qu'un tel geste ne relevait pas d'un comportement normal.

Les policiers conduisirent le jeune homme à un centre d'assistance médicale, où les médecins estimèrent qu'il souffrait d'aliénation mentale et recommandèrent son internement dans un hôpital psychiatrique.

détails, page D-2

Lettre de menaces et bombes

La police de la Communauté urbaine de Montréal fait un lien entre une lettre de menaces et la découverte de bombes incendiaires dans des manèges militaires.

page A-3

Dans les monastères

Moines et moniales vivent dans la solitude qu'habite le divin. Ce sont des chercheurs de Dieu.

page B-5

GM ne craint pas les japonaises

Après avoir dévoilé ses modèles pour 1981, la société General Motors du Canada a fait savoir, par la voix de son président, qu'elle ne craignait nullement la concurrence des autos japonaises.

page B-7

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-14
Arts et lettres	B-2 à B-4
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-13
Carrières et professions	C-7
Décès	D-15
Economie-finances	B-7
Horoscope	D-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-15
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-3
Où aller à Québec	B-2
Pages documentaires	A-7
Patron	D-13
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-7
Télévision	D-15 et B-4

météo

Nuageux avec des éclaircies. Vents modérés. Aperçu pour demain: beau et moins frais.

La grève des fonctionnaires fédéraux paraît inévitable

par Claude VAILLANCOURT

Dans une semaine tout au plus, la fonction publique fédérale sera affectée par une grève d'un bout à l'autre du pays.

Les représentants québécois des commis aux écritures et aux règlements (CR) ont réussi à fai-

re renverser la position de l'exécutif national de l'Alliance de la fonction publique si bien que celui-ci recommande maintenant aux 53.000 salariés concernés de rejeter le rapport de conciliation présenté à la fin du mois d'août et de déclencher une grève à finir à

compter de la semaine prochaine.

"C'est une victoire pour les fonctionnaires québécois" a déclaré au SOLEIL hier soir la présidente du Comité d'action et de négociation pour la grande région de Québec, Mme Danièle Castonguay.

Le président de l'Alliance, M. Andy Stewart, n'a pas caché, au terme d'une longue réunion de huit heures, samedi, que le mouvement de débrayage enclenché par les fonctionnaires québécois a

(Suite à la page A2, 1re col.)

La balle dans le camp de Trudeau

par J.-Jacques SAMSON

envoyé spécial du Soleil
 OTTAWA — La balle est dans le camp de Trudeau.

Le premier ministre du Canada a convoqué le caucus de ses députés pour mercredi à Ottawa et le cabinet des ministres pour jeudi avant de décider de l'attitude qu'il adoptera face au renouvellement de la constitution canadienne à la suite de l'échec total des négociations constitutionnelles de l'été, annoncé samedi à Ottawa. M. Trudeau a indiqué en conférence de presse qu'il ferait connaître sous peu sa décision au Parlement et à la population.

Le premier ministre du Canada a par ailleurs affirmé devant les caméras de la télévision qu'il n'avait jamais rien imposé aux provinces depuis onze ans qu'il est premier ministre et il a sévèrement repris un journaliste qui évoquait la possibilité qu'il procède unilatéralement au rapatriement de la constitution. Selon M. Trudeau, la conférence constitutionnelle d'Ottawa a été un échec complet parce qu'il n'y a pas eu de véritables négociations entre Ottawa et les provinces mais une présentation par les dix premiers ministres d'une liste de demandes de pouvoirs qui af-

faibliraient encore davantage le gouvernement central dans un fédéralisme déjà le plus décentralisé du monde.

M. Trudeau a aussi nié vouloir convoquer les chambres pour le 29

(Suite à la page A2, 1re col.)

L'opposition attend Trudeau de pied ferme



Production invendue

De longues rangées d'équipement agricole entourent la principale usine de la société Massey-Ferguson, à Brantford, en Ontario. L'entreprise a réclamé une aide financière au gouvernement fédéral car elle est menacée par la faillite. Depuis quelques années, Massey-Ferguson a de plus en plus de difficulté à écouler sa production dans un secteur qu'elle avait pourtant dominé durant une longue période de temps.



richard daignault

à Ottawa

Pierre Trudeau enclenchera, cette semaine, le processus pour rapatrier la constitution canadienne.

Les députés et sénateurs libéraux se réuniront mercredi en caucus. Jeudi, si la députation est solidaire de Trudeau comme elle le fut au lendemain du référendum du 20 mai, le cabinet se réunira pour mettre le cap résolument sur le rapatriement.

En premier lieu, le gouvernement devra rédiger "une adresse" — c'est-à-dire une pétition — à Sa Majesté la reine du Royaume-Uni pour lui demander de cesser, par le truchement du Parlement de Westminster, l'exercice de son pouvoir sur Sa Majesté la reine du Canada.

Cette adresse, pour être acceptée et reçue à Londres, doit être adoptée par la Chambre des communes et le Sénat.

Il semble bien qu'elle doive soulever d'orageux débats au Parlement

(Suite à la page A2, 4e col.)

Autres nouvelles en pages A-16 et B-1; éditorial de Marcel Pépin, "Trudeau mis au défi" en page A-6.

Asbestos: le Québec pourrait modifier son offre

par Fortunat MARCOUX
 du bureau du Soleil

THETFORD MINES — En dépit de la récession économique qui frappe également l'industrie de l'amiante, le gouvernement québécois a toujours l'intention de nationaliser le producteur Société Asbestos Ltée, de Thetford Mines, même s'il pouvait modifier son offre pour les actions de l'entreprise.

Le ministre des Ressources naturelles, M. Yves Bérubé, a déclaré

(Suite à la page A2, 1re col.)

Forte hausse du nombre des jeunes mères célibataires

par Anne-Marie VOISARD

Pendant que le taux de natalité est presque partout à la baisse, il monte en flèche chez les mères célibataires. Et elles enfantent de plus en plus jeunes.

Ainsi, au cours des cinq dernières années, l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal, a enregistré une hausse de 300 pour 100 du nombre de grossesses chez les jeunes de quinze ans et moins. Ce chiffre apparaît dans le numéro de janvier 1980 de la revue L'Accueil, publiée par l'Association des centres d'accueil du Québec.

Le Conseil du statut de la fem-

me, dans son document: "Pour les Québécoises, égalité et indépendance", nous apprend que le nombre de naissances enregistrées chez des mères âgées de 18 ans et moins a été de 3.265, 3.111 et 3.731 en 1973, 1974 et 1975 respectivement. Ces statistiques sont tirées du registre de la population, ministère des Affaires sociales, 1978. Elles ne font pas état du nombre d'avortements qui auraient pu être pratiqués pendant la même période.

D'autres sources donnent à penser toutefois que les avortements, même s'ils n'étaient en-

core pratiqués qu'aux Etats-Unis ou dans les hôpitaux anglophones de Montréal, étaient déjà fréquents. Les chiffres d'une agence privée de Montréal, publiés dans le Perspectives du 16 février, sont en effet révélateurs. Marie-Odile Vézina, l'auteur de l'article, rapporte que sur 1.808 avortements "organisés" en 1976 par cette agence, 773, soit 42 pour 100, ont été effectués sur des femmes de moins de 20 ans.

Un autre document émanant du Centre de services sociaux de

(Suite à la page A2, 1re col.)

LES MAMANS QUE L'ON CACHE

LE SOLEIL vous présente aujourd'hui le premier de quatre reportages d'Anne-Marie Voisard sur les mères célibataires.

page B-6

A-2

La grève...

(Suite de la première page)

provoqué ce chambardement de situation. Les dirigeants de l'important syndicat tout comme les représentants des fonctionnaires québécois sont d'avis qu'entre-temps, les débrayages localisés principalement à Montréal, Québec et Toronto devraient être interrompus.

"Evidemment, d'expliquer Mme Castonguay, les fonctionnaires ont le droit juridique de faire la grève. Certains pourraient bien ne pas se présenter au travail cette semaine. Nous sommes d'avis qu'ils devraient attendre à la semaine prochaine."

Dans les jours qui viennent, les commis aux écritures seront invités à voter sur le contenu du projet de convention collective présenté par la commission de conciliation. Le rapport majoritaire recommande des aug-

mentations salariales de 10 et de 9 pour 100, pour un contrat de deux ans, et la réduction de la durée de la semaine de 37 heures et demie à 36 heures et quart, en seconde année de convention.

Le Conseil fédéral du trésor a rejeté cette proposition y allant plutôt d'une augmentation de 7 pour 100 à chacune des deux années de la convention. Les commis revendiquent une augmentation de 13 et de 10 pour 100 assortie d'une clause d'indexation ainsi qu'une semaine de travail d'une durée de 35 heures.

Les répercussions

Le conflit affecte tous les ministères fédéraux. C'est une première au Canada. Jusqu'à maintenant, les postiers avaient été les seuls employés du gouvernement

à déclencher une grève dans toutes les régions du pays.

Puisqu'il est question de ceux-ci, mentionnons que leurs dirigeants ont accordé un appui total aux fonctionnaires fédéraux.

A l'occasion des débrayages de 24 heures déclenchés, ça et là, la semaine dernière, les postiers ont refusé de franchir les piquets de grève.

Le bureau de poste de Toronto s'en est particulièrement ressentie puisque la moitié du courrier canadien passe à cet endroit.

L'employeur, le Conseil du trésor, envisage des sanctions à l'endroit des postiers.

Il a décidé également de ne plus prélever les cotisations syndicales des 53,000 commis aux écritures, privant ainsi l'Alliance de \$500,000 par mois.

Mais les syndiqués peuvent toujours compter, sur l'appui de 130,000 autres collègues membres du même syndicat.

À Québec, les représentants syndicaux croient aussi que l'employeur aura un peu plus de difficulté à faire franchir les lignes de piquetage à ses autres employés à cause de la grève du zèle déclenchée la semaine dernière par les policiers municipaux.

L'opposition...

(Suite de la première page)

canadien puisque les deux partis qui siègent dans l'opposition, le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique, s'opposent au rapatriement unilatéral de la constitution.

L'opposition est unanime à dire que l'assentiment des provinces est impératif.

Or les provinces, comme on le sait depuis samedi, refusent leur assentiment parce qu'elles n'ont pas reçu en échange la garantie de nouvelles compétences, de nouveaux pouvoirs, dans les treize domaines discutés pendant la conférence constitutionnelle.

Seule la province de l'Ontario serait d'accord avec le rapatriement.

La session parlementaire, ajournée jusqu'au 15 octobre, pourrait être convoquée plus tôt si le cabinet suit l'avis que contient le document de Michael Pitfield, le plus haut fonctionnaire de l'administration fédérale. Il est question du 29 septembre.

Lamontagne forcera

"A mon avis le gouvernement fédéral doit agir", a déclaré Gilles Lamontagne, le ministre de la Défense nationale, au journal LE SOLEIL.

"Je suis confiant. Ce sera le dé-

but d'un nouveau recommencement, non le début de la fin."

Prévoit-il des défaillances dans la solidarité du caucus?

"Il n'y en a aucun indice, en tout cas pour le moment."

Samedi, alors que Trudeau commentait la cinglante rebuffade qu'il a reçu de toutes les provinces, sauf l'Ontario, il a de nouveau soulevé l'hypothèse d'une consultation populaire.

Gordon Robertson, celui-là même qui fut le prédécesseur de Pitfield et qui donc travailla aux côtés de Trudeau pendant plusieurs années, a déclaré au réseau anglais de Radio-Canada que Trudeau lui semblait fort tenté de provoquer un référendum national.

Personnellement, Robertson entretient de fortes inquiétudes pour l'unité du pays, si le gouvernement devait avoir recours au mécanisme de la consultation populaire dans le cadre de la querelle constitutionnelle entre le gouvernement central et les provinces.

La formule d'amendement

Le cabinet Trudeau est divisé sur la question.

Quelle formule d'amendement à la constitution proposera Ottawa en proposant le rapatriement.

Jean Chrétien, le ministre de la Justice, veut une formule plus souple (pour Ottawa) que la règle de l'unanimité.

Généralement les juristes dans le gouvernement estiment que c'est de la folie furieuse de rapatrier avec la règle de l'unanimité. Aussi bien ne pas rapatrier du tout, disent-ils.

Par contre, ceux pour qui le politique prime sur le juridique pensent que le rapatriement, même avec la règle de l'unanimité, serait un début certain vers l'édification d'une nouvelle constitution canadienne.

Les aspérités de la vie politique aidant, la semaine s'annonce mouvementée.

Le gouvernement fédéral s'est tellement avancé la tête dans cette démarche de la réforme constitutionnelle qu'il ne peut plus maintenant reculer sans perdre toute crédibilité.

Il fut un temps où le gouvernement de René Lévesque était "embarré" dans sa stratégie référendaire, sans porte de sortie, sans clé.

Il semble maintenant que le gouvernement de Pierre Trudeau, cherchant à contenir les provinces autonomistes, se soit lui-même "embarré" à son tour dans sa stratégie de rapatriement.

Asbestos...

(Suite de la première page)

hier, au SOLEIL, qu'il croyait toujours que l'action de la compagnie valait \$42 même si les prix varient actuellement entre \$30 et \$31 à la bourse.

Il a précisé que le gouvernement maintenait toujours son offre de \$42 pour se porter acquéreur des actions (\$4,6 pour 100) que la société américaine General Dynamics possède dans la Société Asbestos Ltée pour les trois mines que cette dernière exploite dans la région.

M. Bérubé qui participait à Thetford à la réunion annuelle des mi-

lilitants péquistes du comté de Frontenac, a ajouté cependant que le gouvernement pourrait réviser son offre si la situation se détériorait sérieusement au sein de l'entreprise.

L'indemnité à être versée à l'actionnaire majoritaire sera établie par les tribunaux. "A ce moment-là, on verra si notre offre de \$42 sera équitable. Elle pourrait être à la baisse, dépendamment de la conjoncture économique et des investissements que la compagnie aurait dû effectuer, mais qu'elle n'aurait pas fait", de conclure M. Bérubé.

Forte hausse...

(Suite de la première page)

Montréal nous informe que sur 6.695 naissances enregistrées au Québec, en 1974, chez des parents célibataires, on compte 32,2 pour 100 de ceux-ci qui avaient moins de 19 ans.

1 adolescente sur 10

Toujours à Montréal, Serge Gaudreau, directeur de l'école Rosalie-Jetté, une institution pour adolescentes enceintes, évalue à environ 1.000 par année, dans le seul Montréal métropolitain, le nombre d'étudiantes qui deviennent enceintes.

Plus près de nous, à la Clairière de Québec, le gros de la

clientèle se retrouve aussi chez les 20 ans et moins. Les plus récentes statistiques nous informent, en effet, que 2,7 pour 100 de la clientèle a moins de 15 ans, 24,9 pour 100, entre 15 et 17 ans, et 26,7 pour 100, entre 18 et 20 ans.

La grande majorité de ces jeunes, soit 85,3 pour 100, lorsqu'ils vont encore à l'école, n'ont pas dépassé le niveau secondaire.

D'autres statistiques, publiées il y a quelque temps par la Presse Canadienne, révèlent qu'à chaque année, au Canada, 40.000 adolescentes donnent naissance à un bébé. Cela signifie, rapporte-t-on, qu'une adolescente sur 10 risque de devenir enceinte.

La balle...

(Suite de la première page)

septembre comme l'évoquait le mémo d'un haut fonctionnaire publié par les médias et n'a pas voulu élaborer sur le recours possible à un référendum national pour tenter d'obtenir un oui de la population pour rapatrier la constitution par dessus la tête des gouvernements provinciaux.

Toujours selon M. Trudeau, la conférence constitutionnelle aura permis de définir les deux conceptions opposées du pays: celle qui lui est chère d'un marché commun sans entraves à la libre circulation des personnes, des biens et des services, d'un Canada où les parents peuvent choisir la langue d'enseignement de leurs enfants et où les droits fondamentaux de tous seront inscrits dans la constitution même du pays.

L'autre conception, qu'incarne le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui a rallié autour de lui une très forte majorité de ses collègues des provinces au cours de la semaine dernière, est fondée sur la plus large autonomie possible des provinces.

Offres d'Ottawa

M. Trudeau a énuméré samedi matin, en français, les offres faites par le gouvernement central sur le partage des pouvoirs sur le commerce international, les pêches, les ressources au large des côtes (100 pour

100 des revenus du pétrole tiré du fonds marin jusqu'à ce que ces provinces passent dans la catégorie des provinces riches) le partage des pouvoirs qu'il consentait en matière de communications; la reconnaissance de la dualité canadienne à la Cour suprême; l'inscription du principe de la péréquation, qui a valu des milliards au Québec, pour qu'il ne soit jamais retiré par un gouvernement central qui aurait voulu en décider ainsi et enfin la représentation régionale au Sénat.

En langue anglaise, M. Trudeau a repris l'explication de sa conception du Canada comme marché ouvert et de l'importance d'enchaîner une charte des droits et libertés dans la constitution pour la rendre immuable. Dans cette vision du Canada, a insisté M. Trudeau, l'intérêt général transcende les intérêts régionaux et l'intérêt national prévaut toujours. Il estime que la conception des premiers ministres provinciaux est que le bien commun canadien devrait être trouvé par les agissements de chaque province pour maximiser ses propres intérêts.

M. Trudeau s'est défendu de mener avec M. René Lévesque une vendetta personnelle. Les deux souscrivent plutôt à des philosophies opposées et pour lui le Canada est une entité sociale et économique et non une mosaïque formée par dix provinces.

Au nom de ce même principe, M. Trudeau a rejeté une fois de plus le droit à l'autodétermination des provinces que M. René Lévesque tient à voir inscrit dans le pacte fédératif.

Le premier ministre du Canada en a profité pour rappeler à M. Lévesque que la population du Québec avait dit en mai qu'elle n'était pas d'accord avec sa conception du Canada.

Le renouveau possible

M. Trudeau croit encore possible de rapatrier la constitution avec une formule d'amendement satisfaisante pour les provinces et ainsi inclure au fur et à mesure dans la constitution les modifications qui pourront être apportées au régime actuel, au rythme des conférences. Le premier ministre fédéral est revenu à l'énumération des pouvoirs qu'il était prêt à consentir aux provinces pour affirmer qu'ils pourraient ainsi entrer en vigueur immédiatement. Les premiers ministres changent, les gouvernements changent et on peut se demander si ces offres se représenteront, dans un nouveau contexte de négociations.

Ceux qui considéreront cette conférence d'Ottawa comme le début de la fin, a-t-il conclu, vont vers un Canada éternellement divisé; c'est la fin du commencement, du renouveau constitutionnel, il faut rapatrier la constitution.

LES COSTUMES STYLE CHANEL



pour les rencontres d'après-midi et les cocktails de 17 hres... costumes à la ligne classique inspirée du style "Chanel" aux vestons garnis de festons ou de galons de satin, jupes fendues à l'avant ou à plis "éventail" complétés par une blouse assortie.

de gauche à droite: costume tricot ottoman, noir, blouse poly-coton noire 10 à 16 \$395.

costume en crêpe de laine, noir, blouse et doublure pure soie bourgogne 8 à 14 \$395.

la maison

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

LA QUOTIDIENNE
8-3-7
(tirage de samedi)
Informations: 643-8990

Gagnants à la Super-Loto

TORONTO (PC) — Sept billets de \$1 million chacun ont été tirés au hasard, dimanche, à la Super-Loto.

Les numéros gagnants sont: 1876379, 4618757, 3081442, 3567915, 5282669, 1399924 et 2296677.

Les billets dont les six derniers chiffres corresho, dent à six chiffres des sept billets gagnants, dans le même ordre, gagnent \$10.000.

Les billets dont les cinq derniers chiffres correspondent à cinq chiffres des billets gagnants, dans le même ordre, gagnent \$1.000.

Les billets dont les quatre ou trois derniers chiffres correspondent à quatre ou trois chiffres des billets gagnants, dans le même ordre, gagnent \$100 et \$50 respectivement.

le mot du jour

Mea culpa

Dans une rubrique récente, le mot radio a été écrit au masculin au lieu du féminin. M. Jean-M. Deschênes, de Bonaventure, en Gaspésie, a relevé cette faute qu'il est important de signaler. Beaucoup de perspicacité!

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi 09:30 à 19:30
Samedi 09:00 à 13:00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par La Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

R - I - II - III

R. Landry: du lobbying pour les loisirs

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil
MATANE — Durant les années 50, le mot "loisir" n'était pas à la mode beaucoup et l'abbé Ronald Landry a dû faire sentir sa présence dans les antichambres du pouvoir pour obtenir les subventions qui lui ont permis de bâtir le foyer-patro.

fait, disons-le, des envieux dans l'est de la province, la présence de l'abbé y est pour quelque chose. Par la suite, Rivière-du-Loup a accueilli les premiers Jeux du Québec et le cégep de la région s'y est installé, lui qui a pris la relève du foyer-patro et de la cité des jeunes.

L'équipement pour organiser les loisirs. L'homme, impliqué dans moult organisations tant régionales que provinciales et nationales, était un intervenant actif auprès des différents paliers du pouvoir. Il s'en défend un peu. Ceux qui l'ont côtoyé l'affirment.

L'antichambre du pouvoir
"Il faisait beaucoup de lobbying, témoigne le père Marcel de la Sablonnière. Il en faisait aussi bien à

Montréal qu'à Ottawa et Québec. C'était sa force d'aller chercher des subventions. "Il est optimiste, obstiné et il fonce. Il vendait son affaire et cela a plu. Il a d'ailleurs beaucoup d'amis." Le patro l'a eu comme ami dirigeant de 1958 à 1969. Il a vendu l'idée aux gouvernements qui se sont succédés à Québec: les premiers ministres Duplessis, Barrette, Sauvé, Johnson, Lesage l'ont reçu à tour de rôle.

déral du comté de Rivière-du-Loup—Kamouraska et ex-président du foyer-patro, M. Rosaire Gendron, indique: "En étant curé, il n'était pas étiqueté politiquement. Les portes s'ouvraient plus facilement et lui, il ne se gênait pas pour les ouvrir. "Il n'est pas étranger à la percée de Rivière-du-Loup sur le plan sportif et éducatif. Il a été un moteur très valab le. Il est un gars avec beaucoup de voile et de gouvernail. Il avait ce talent de convaincre. Il ne s'enfermait pas dans les virgules. "Nous avons toujours fini par avoir les subsides, enchaîne le député Gendron. Mais, nous avons pris de gros "gamblings. Nous avons signé un billet de \$1,250,000 pour le patro. Heureusement les subventions ont été versées comme nous l'espérions."

considérés un peu comme des amuseurs publics. Avec les années, nous avons fait l'histoire du loisir et nous l'avons sorti du folklore.

"Du lobbying? Je ne crois pas. Disons que je faisais surtout du marketing. Il faut sensibiliser les gens à nos projets."

Et, malgré les obstacles, il a convaincu bien des gens, à commencer par les membres du clergé. "Certains trouvaient que j'étais trop audacieux, d'autres que j'allais trop rapidement, d'autres, trop lentement. L'important, c'est que chacun contribue."

Le curé de Saint-Pascal-de-Kamouraska, l'abbé Yvan Morin, relate: "Il a été la fusée qui a lancé les gens en marche. Il est essentiellement l'homme de l'action. Mais, il a donné des maux de tête à son évêque, à l'occasion."

"Le foyer-patro était une corporation sans but lucratif dont la responsabilité relevait de l'évêque. Pour un emprunt, en particulier, des permissions ont dû être demandées à Rome. Mais, il a tout mené à bien."

Un autre défi pour ce pionnier

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil
MATANE — Agé de 50 ans, un pionnier du loisir dans l'Est du Québec met le cap sur un autre genre de défi.

Lorsque l'abbé Ronald Landry a quitté, mardi, son bureau de directeur du service des loisirs de la ville de Matane pour se consacrer désormais à sa nouvelle fonction de curé de la paroisse de Saint-Ludger, à Rivière-du-Loup, une page de la petite histoire du loisir dans l'Est de la province s'est tournée.

Les gens de Matane perdent celui à structuré leur service des loisirs, depuis neuf ans. La population de Rivière-du-Loup reverra, dans un nouveau rôle, le bâtisseur du foyer-patro, un complexe culturel, sportif et éducatif où se trouve maintenant le cégep de Rivière-du-Loup.

"L'abbé Landry" est celui qui répond le mieux à la définition de l'homme d'action, affirment les collaborateurs qui l'ont connu depuis près de trois décennies dans le secteur de la récréation. Grand, costaud, la poignée de main ferme et l'éclat de rire facile et sonore, il génère un air de dynamisme.

Et c'est avec une nature fouguese, un peu taillée à la hache ("Les gens me connaissent comme cela"), qu'il a "bulldozé" le chemin au "socio-culturel et sportif" depuis le milieu des années 50.

Animateur hors-pair
"C'est un animateur hors-pair, dit le père Marcel de la Sablonnière, directeur du centre de l'Immaculée-Conception, à Montréal. "C'est également un bâtisseur. Je l'ai connu vers la fin des années 1950 lorsqu'il a été nommé à la tête du foyer-patro. Il y a bâti une sorte de petite Place des Arts pour l'Est du Québec. "Son travail a rayonné à travers la province. Il a oeuvré très fort pour

le regroupement des organismes de loisirs de toute la province. Il a fondé la Confédération des entreprises de loisirs de l'Est du Québec (CELQ) qui a cependant duré très peu longtemps, le parti de l'Union nationale perdant le pouvoir peu de temps après cela."

L'abbé s'est impliqué au niveau national. Le foyer-patro est devenu un centre d'attraction reconnu. Entre autres, des cliniques de formation à l'intention des responsables de centres de loisirs ont été organisées à cet endroit.

"Les dernières cliniques, tenues vers le milieu des années 60, ont attiré des gens depuis la Colombie-Britannique jusqu'aux îles de la Madeleine, atteste le père de la Sablonnière. Les conférenciers provenaient à l'occasion de l'extérieur du Québec et du Canada, arrivant des Etats-Unis ou de l'Europe. Cela faisait l'affaire de l'abbé Landry parce que son foyer-patro se faisait ainsi connaître."

Lorsque les grandes orientations se décidaient, à quelque niveau que ce soit, l'abbé n'était jamais loin. De septembre 68 jusqu'à début de 1969, il étudie en sociologie du loisir, à l'Institut de Paris. "Sa vie publique" prend alors un nouveau tournant.

En 1969, il fonde la CELQ et l'Association canadienne des centres de loisirs (division du Québec), dont il devient le directeur général. En 1971, il devient directeur des projets spéciaux au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Retour aux sources
C'est là que le maire de la ville de Matane, M. Roger Dion, entre en contact avec lui et lui propose de devenir le directeur des loisirs de la municipalité. Originaire de l'Est du Québec (il est né à Saint-Pacôme), il accepte. "Je suis revenu de Québec pour retrouver la chaleur des gens d'ici."

Ils ont le langage de la mer. Ce qui leur apporte une joie de vivre et une sérénité particulière.

"A Matane, j'ai été bien accueilli. Je ne quitte pas par la petite porte. Je suis conscient d'avoir accompli quelque chose. A Rivière-du-Loup, je retrouverai davantage mes racines puisque je suis né près de là."

"Le foyer-patro, la Cité des jeunes de Rivière-du-Loup sont les projets qui m'ont apporté le plus de sa-

tisfaction, poursuit l'abbé Landry. Mais, à Matane, je retire autant de satisfaction. J'ai travaillé à un niveau plus municipal. La vitesse de croisière du service a été en concordance avec les moyens de la ville."

"Les loisirs sont tributaires de l'économie. A Matane, la réalisation du parc des Îles, en plein cœur de la ville, est assez unique et je remercie le conseil de ville de l'avoir approuvée."



L'abbé Ronald LANDRY.

Le Soleil, Michel Corbeil

A Matane un travail de collaboration

par Michel CORBEIL
MATANE — Affichant la modestie des grands hommes, l'abbé Landry attribue le mérite des réalisations auxquelles il a été associé, à ses collaborateurs.

"A mon arrivée, il n'y avait pas de structure de loisir pour la communauté de Matane. Il y a eu un plan directeur et des infrastructures ont été mises en place. Mais, cela a découlé d'un plan d'action de la ville."

"Tout seul, même si je crie sur mon bureau, je n'arriverais à rien. Pour l'organisation des Jeux du Québec, cet hiver, tenus à Matane, il y a eu des centaines de bénévoles. Dans

le domaine du loisir, la continuité est assurée par les bénévoles qui font le mille supplémentaire."

Si le crédit revient à ses aides de camp, que pensent ces derniers de ce meneur de jeu? Jocelyne Côté est animatrice au carrefour socio-culturel de Matane: "Il a apporté beaucoup à sa fonction de directeur du service."

"Etre animateur en loisirs est une tâche difficile. Tu occupes souvent l'arrière-scène derrière les groupes populaires. L'abbé savait reconnaître nos mérites. Il parle fort, mais en travaillant avec lui, j'ai rapidement appris à le connaître."

Homme d'action et homme d'église aussi

par Michel CORBEIL
MATANE — Le royaume des cieux dé-

bute sur la terre, selon l'abbé Ronald Landry. "Je crois au sur-

naturel s'il y a du naturel en dessous, professe-t-il. Je veux brasser du ciment avec ceux qui brassent du ciment. Je veux m'impliquer socialement. Avant de toucher les gens sur le plan religieux, il faut les toucher sur le plan humain. Sinon on est désincarné."

Il tient à préciser un point: il ne retourne pas à la pratique de son ministère sacerdotal puisqu'il ne l'a jamais quitté. "Pendant toute ma carrière, j'ai exercé mon ministère. Je ne me sentirai pas dépayse."

C'est l'évêché qui lui a demandé de prendre charge de la paroisse de Saint-Ludger, à Rivière-du-Loup. "Je me tourne avec enthousiasme vers ce nouveau défi. C'est un changement de cap. Je ne vais pas à Rivière-du-Loup pour faire ou organiser les loisirs."

"Il y a déjà un directeur des loisirs là-bas. Mais, je veux apporter ma collaboration si on me le demande. Je suis avant tout en charge de mes paroissiens."

"Chacun a son charisme. Mon style veut que j'ouvre le presbytère. Les gens prendront conscience que j'ai des valeurs propres. Il faut respecter ces choses. Je vais à Saint-Ludger dans le respect des personnes et des institutions et un esprit d'accueil et de service."

"Je me suis impliqué dans le domaine du loisir parce que le loisir fait en sorte que tu vois les gens sans masque. Dieu a des racines dans l'humain. Il faut que tu respectes les gens."

Ses activités l'ont amené à côtoyer les jeunes. "J'ai toujours été bien accueilli. Les jeunes ont quelque chose à apprendre aux adultes. Ils n'aiment pas la duplicité. La jeunesse est le reflet de la société actuelle: aujourd'hui, elle est inquiète."

"De nos jours, les jeunes sont plus sincères. Ils expriment mieux leurs difficultés, leurs problèmes, mais ils affirment plus leurs valeurs. Je ne suis pas pessimiste face à demain. Les jeunes sont un signe d'espérance."

En vente à nos 6 magasins

Paquet-Syndicat

Mail St-Roch Place Laurier Galeries Chagnon

Mail St-Roch Place Laurier Place Fleur de Lys

MONACO 17 SHAMPOO COLOUR SHAMPOOING COLORANT

L'ORÉAL excellence

DARK ASH BLONDE BLOND FONCE GENDRE

L'ORÉAL colore et embellit vos cheveux!

Shampooing colorant L'Oréal Rég. 4.45

Spécial 3.45

Cadeau Avec tout achat de shampooing colorant L'Oréal, vous recevrez gratuitement un shampooing Excellence.

En vente à nos 6 magasins dans le rayon des cosmétiques.

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.

SPECIALITÉ VERRES DE CONTACT SOUPLES, RIGIDES

EDIFICE DU BOULEVARD 350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC

529-9411

Panavideo

Obtenez chez-nous les cassettes VHS Panasonic NV-T 120-K au plus bas prix en ville. (22\$)

Systèmes vidéo Panasonic

LESSARD PROJECTION INC.
347 Marie-de-l'Incarnation Québec, 687-3150

Une protection temporaire moins lourde, avec la New York Life.

C'est vrai. Une assurance temporaire peut vous coûter moins cher avec la New York Life. Nous avons en effet réduit les primes des polices importantes de 20 p. 100 et plus, pour de nombreux groupes d'âge, et nous garantissons qu'elles demeureront à ce bas niveau pendant au moins trois ans.

Si donc vous pensez à une assurance temporaire, regardez un peu autour. Assurez-vous cependant d'obtenir, de la New York Life, un devis des nouvelles polices temporaires renouvelables chaque année et offertes à de nouveaux prix tout à fait intéressants.

Nos nouvelles polices temporaires à bas prix sont un autre exemple des efforts que nous faisons, à la New York Life, pour ajuster nos services à vos besoins.

Informez-vous auprès d'un agent de la New York Life à propos de nos nouvelles polices temporaires à primes réduites. Et n'oubliez pas que la New York Life sert le public canadien et taille des polices sur mesure pour lui depuis 122 ans.

NEW YORK LIFE

Au service des Canadiens depuis 1858.

Assurances sur la vie, de groupe et santé, rentes et régimes de retraite

(418) 529-0486 à Québec

Bureau 612, 2, Place Québec, G1R 2B5, Directeur: Jacques Kallouf